



**Habitat et Interventions Sociales**

GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



|                                                                         |       |
|-------------------------------------------------------------------------|-------|
| 1. Éditorial du Président, Philippe CROUZET                             | p. 4  |
| 2. Introduction                                                         | p. 5  |
| 3. Chiffres Clés 2020                                                   | p. 6  |
| 4. Événements marquants de l'année                                      | p. 7  |
| 5. Nos Savoir-Faire                                                     | p. 8  |
| 6. Pôle Coordination de l'offre de logements et partenariats            | p. 9  |
| 7. Pôle Mobilité nationale                                              | p. 12 |
| 8. Focus – MUS<br>Appui au déconfinement des ménages hébergés à l'hôtel | p. 18 |
| 9. Pôle Fluidité régionale                                              | p. 19 |
| 10. Pôle Interventions sociales et territoires                          | p. 25 |
| 11. Focus – Le 1er projet stratégique du GIP HIS                        | p. 34 |
| 12. Transmettre et sensibiliser                                         | p. 35 |
| 13. Développement numérique                                             | p. 36 |
| 14. Ressources humaines                                                 | p. 37 |
| 15. Notre organisation                                                  | p. 39 |

# Sommaire

## ÉDITORIAL DU PRESIDENT



J'ai eu l'honneur d'être nommé en juillet 2020 à la présidence du GIP HIS, un établissement unique en France, qui assure depuis près de 30 ans, pour le compte de l'Etat en région, des missions d'accompagnement social visant à favoriser l'accès au logement et l'insertion des publics les plus fragiles de la Région Ile-de-France.

Le Groupement réalise un travail précieux, qui combine actions opérationnelles, coordination des acteurs et soutien à la mise en œuvre des politiques publiques franciliennes. Il contribue à la fluidité du système, en accompagnant vers le logement les personnes résidant dans les structures d'hébergement. Son lien avec la Préfecture de région le conduit en outre à intervenir rapidement, à la demande du préfet, auprès de personnes en grande difficulté, notamment lors de missions d'urgence. Plus récemment, il a été chargé de mener des actions innovantes favorisant la mobilité nationale des ménages franciliens, et il a développé des partenariats pour favoriser l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle des ménages qu'il accompagne. La diversité et la complémentarité des missions qui sont confiées au Groupement témoignent de la reconnaissance de son action par les acteurs publics et associatifs. Je compte poursuivre et développer le travail engagé ces dernières années, en y associant l'ensemble de nos partenaires, notamment les bailleurs.

Je suis particulièrement heureux d'avoir rejoint le Groupement l'année de la conception de son projet stratégique. Ce projet nous permettra, pour les trois ans à venir, de renforcer et développer nos actions avec le souci d'efficacité et l'esprit d'innovation qui caractérisent notre travail. Nous y avons notamment réaffirmé notre rôle régional et notre volonté de l'enrichir en élargissant nos partenariats et nos territoires d'intervention, toujours dans le but d'améliorer le quotidien des personnes mal-logées.

Je suis particulièrement heureux d'avoir rejoint le Groupement l'année de la conception de son projet stratégique. Ce projet nous permettra, pour les trois ans à venir, de renforcer et développer nos actions avec le souci d'efficacité et l'esprit d'innovation qui caractérisent notre travail. Nous y avons notamment réaffirmé notre rôle régional et notre volonté de l'enrichir en élargissant nos partenariats et nos territoires d'intervention, toujours dans le but d'améliorer le quotidien des personnes mal-logées.

En 2020, dans le contexte inédit de l'épidémie de Covid 19, nous n'avons jamais cessé notre activité, grâce à la remarquable mobilisation de nos équipes qui a permis de conserver le lien avec les personnes suivies et de continuer à les accompagner. Je tiens à leur rendre hommage. Nous avons été mobilisés à cinq reprises par le préfet de la Région d'Ile-de-France afin de répondre à des situations d'urgence, en lien avec le déconfinement de personnes mises à l'abri par l'Etat, ou avec la mise à l'abri de personnes vivant dans des campements. De nouveau, nous avons pu démontrer notre capacité à intervenir rapidement et à nous adapter lors de situations exceptionnelles, toujours dans l'intérêt des personnes rencontrées. De nouvelles missions nous ont été confiées : nous avons notamment été chargés par le ministère du logement de coordonner une action expérimentale pilotée par la DRIHL, visant à accélérer le relogement de personnes résidant, souvent depuis trop longtemps, dans des structures d'hébergement généraliste franciliennes.

Au vu de l'incertitude persistante sur la situation sanitaire, j'ai conscience que l'année 2021 sera encore compliquée pour beaucoup de personnes mal logées. Dans ce contexte, les missions que nous menons s'avèrent plus que jamais essentielles et nos équipes restent mobilisées auprès des ménages que nous accompagnons pour prévenir l'apparition de situations de grande précarité.

Philippe Crouzet

# INTRODUCTION

## Le Logement d'abord : ligne directrice de nos actions

**Nos missions répondent aux objectifs du Plan Quinquennal pour le Logement d'Abord et la lutte contre le sans-abrisme (2017-2022),** qui repose sur le principe que l'accès au logement constitue un besoin vital, un droit et un levier indispensable vers l'autonomie et l'insertion sociale.

En complémentarité des actions visant l'accès des personnes à un logement pérenne, nous mobilisons des dispositifs de logement intermédiaires (Solibail) ou « tremplins » (Fondation Lebaudy, Intermédiation Locative, Bail glissant...) particulièrement adaptés à certaines situations et qui offrent la possibilité, si besoin est, de développer des projets intégrés emploi/logement. En outre, en favorisant l'accès au logement de ménages résidant dans les centres d'hébergement, nous répondons à deux objectifs du Logement d'abord : l'accès au logement et la lutte contre la saturation toujours croissante des dispositifs d'hébergement.

**Nous agissons en veillant à ne jamais perdre de vue ce qui fonde notre action : l'intérêt des personnes accompagnées et la volonté de les aider à trouver des solutions de logement dignes.** C'est dans cette optique que le premier projet stratégique du GIP HIS a été conçu en 2020. Son objectif est de nous permettre, pour les trois années à venir, de continuer à agir et innover afin d'améliorer le quotidien des personnes mal logées.

## Un rôle régional renforcé

**Reconnus pour notre expertise et notre rôle d'interface entre les différents acteurs du logement, nous avons été confortés en 2020 dans notre ancrage régional.** Le ministère du Logement nous a confié une mission expérimentale, AGHIL (Appui aux Gestionnaires d'Hébergement pour l'Insertion par le Logement des ménages hébergés), dont l'objectif est de permettre aux personnes résidant dans des structures d'hébergement généraliste franciliennes et remplissant les conditions nécessaires à l'accès au logement, de trouver rapidement des solutions adaptées à leur situation.

Nous avons par ailleurs poursuivi notre mission « Intégration des Réfugiés Franciliens » et avons mis en place une action AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement) dans le cadre d'un appel à projet, dans les territoires de la Seine-Saint-Denis et de Paris.

Nous avons mené l'ensemble de ces missions en complémentarité et soutien de l'action de nos partenaires et des travailleurs sociaux des structures où nous intervenons.

Nous avons également poursuivi nos actions en faveur de la mobilité nationale des ménages franciliens, avec la coordination opérationnelle de la Plateforme nationale pour le logement des réfugiés ainsi que le Programme EMILE, dans le cadre duquel de nouvelles responsabilités nous ont été confiées.

Le développement de nos interventions s'est accompagné d'un investissement croissant dans le champ de l'insertion, notamment celui de l'insertion par la formation et l'emploi, qui est une des conditions d'une intégration sociale réussie et un accélérateur pour l'accès et le maintien dans le logement.

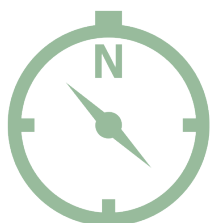
## L'adaptation à la crise sanitaire et le maintien de la qualité du service

La crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19 a eu une incidence notable sur notre activité et le relogement des personnes que nous accompagnons, en particulier durant le confinement du printemps 2020. Les propositions de logements transmises par les bailleurs et gestionnaires ont alors fortement diminué, les commissions d'attributions de logement ont quasiment cessé leur activité et les signatures de baux et entrées dans les lieux ont été suspendues. La crise sanitaire a par ailleurs fragilisé la situation déjà très difficile de nombreux ménages.

**Dans ce contexte, notamment lors du premier confinement, nous avons eu pour priorité de maintenir le lien avec les personnes que nous accompagnons, en particulier les plus vulnérables.** Visites à domicile virtuelles, diagnostics des situations par téléphone..., nous nous sommes efforcés d'adapter nos modalités d'accompagnement à cette situation inédite, afin de poursuivre au mieux nos missions. Dès la fin du confinement, nous avons repris les contacts directs.

D'une façon générale, nous sommes parvenus à rapidement réorganiser notre activité, avec la mise en place en un temps remarquablement court d'outils permettant le travail à distance, sachant que le Groupement n'avait jusqu'alors jamais eu l'expérience du télétravail.

## CHIFFRES-CLÉS



**7 131** ménages

ont bénéficié de diagnostics  
de situation en vue d'une  
orientation adaptée



**2 332**

ménages

ont été accompagnés



**2 940**

ménages ont été relogés ou  
ont eu accès à un logement de  
transition ou pérenne.

## EVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2020





## NOS SAVOIR-FAIRE

Créé en 1993, le GIP Habitat et Interventions sociales est un organisme public à disposition du Préfet de la Région d'Île-de-France. Il a pour mission d'accompagner vers le logement, ou le relogement, des publics en situation de précarité et rencontrant des difficultés d'accès au parc locatif. Son expertise, sa réactivité et sa capacité d'intervention rapide pour entrer en contact avec les ménages, afin d'établir un diagnostic de leur situation sociale et de leurs besoins, permettent de mobiliser l'ensemble des intervenants publics ou privés susceptibles d'intervenir dans le processus de relogement.

### DIAGNOSTIQUER ET ACCOMPAGNER

Nous évaluons la situation sociale des ménages et leur proposons un accompagnement global et personnalisé, afin de favoriser leur relogement et renforcer leur autonomie dans leur parcours locatif.

### COORDONNER

Nous assurons la coordination opérationnelle de dispositifs d'accès au logement, à l'échelle régionale et nationale, avec pour objectif de faciliter l'adéquation entre l'offre locative et la demande des ménages. Nous participons également au relogement de personnes dans le cadre de projets de restructuration urbaine.

### INTERVENIR

Nous menons des interventions à caractère urgent, portant sur des situations exceptionnelles (mise à l'abri, squats, arrêté de péril...). Lors de ces missions, nous pouvons être chargés de réaliser des diagnostics de la situation sociale des ménages, qui permettront de leur proposer une orientation adaptée.



## PÔLE COORDINATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS ET PARTENARIATS

**Nous assurons la coordination opérationnelle de dispositifs d'accès au logement : Solibail et le protocole d'accord entre l'Etat et Action Logement visant à renforcer l'application du droit au logement en Île de France. Nous avons par ailleurs été chargés d'une mission de coordination et de reporting, dans le cadre d'une opération d'accompagnement vers le logement de familles hébergées à l'hôtel sur le territoire francilien ; initiée en juillet 2019, elle s'est achevée cette année.**

Afin de faciliter l'adéquation entre l'offre de logements proposée et la demande des ménages, nous garantissons une étude minutieuse de la situation sociale des personnes et une bonne circulation de l'information entre les différentes parties prenantes. Nous jouons ainsi un rôle d'interface entre tous les acteurs qui permet de sécuriser les procédures de relogement et de ce fait de contribuer à la fluidité hébergement-logement en Île-de-France.

### SOLIBAIL

Solibail s'adresse initialement à des familles hébergées par l'État qui s'inscrivent dans un parcours d'accès à un logement autonome. Il s'agit d'un dispositif d'intermédiation locative qui fait intervenir un organisme tiers (une association agréée) entre un propriétaire et un locataire, afin de proposer un logement abordable à un ménage en difficulté et de protéger le propriétaire contre les loyers impayés et la dégradation du logement. Les associations gestionnaires sont les locataires : elles assurent le paiement des loyers, l'entretien et la remise en état du logement ; les ménages participent au loyer en fonction de leurs ressources. Le logement est mis à leur disposition pour une durée de 18 mois, renouvelable une fois.

**Associés au dispositif dès sa création en 2008, nous assurons son pilotage opérationnel en garantissant l'adéquation entre la demande (ménages orientés) et l'offre (logements captés).**

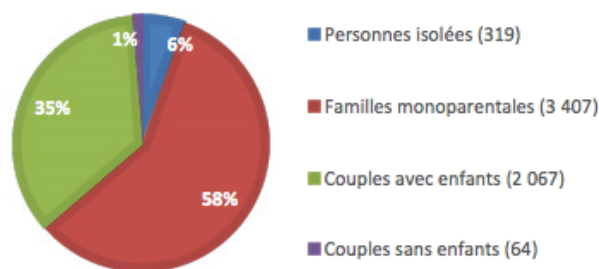
Nous gérons à l'échelle régionale la coordination des entrées et sorties des logements, en nous appuyant sur les SIAO (Services intégrés de l'accueil et de l'orientation) et les associations gestionnaires. Nous vérifions également la conformité des logements proposés par les associations en charge de leur captation : ils doivent correspondre aux normes d'un logement décent, respecter certaines caractéristiques en matière de localisation et de typologie.

Un accompagnement social est par ailleurs mis en place par les associations (gestion du budget, aide aux démarches administratives...). Le dispositif a pour objectif de permettre aux ménages de se stabiliser et d'accéder à une autonomie dans des logements de qualité, en vue d'intégrer un logement pérenne.

**Après un arrêt quasi total des entrées dans le dispositif pendant le premier confinement (mars-mai 2020), l'activité a fortement repris à partir de juin, permettant de rattraper une partie du retard pris au plus fort de la crise sanitaire.**

### Profil des ménages

#### Composition familiale



#### Emploi et ressources

69 % des ménages logés ont un emploi ou disposent de ressources stables (tous types de contrats de travail, en formation rémunérée, retraités) contre 31% sans emploi (bénéficiant de l'Aide au Retour à l'Emploi ou de minima sociaux). Le revenu moyen mensuel des ménages est de 1 466 euros.

**A leur entrée dans Solibail**, 63% des ménages étaient hébergés à l'hôtel, 24% en structure d'hébergement, 7% dans le Dispositif National d'Accueil (Solibail réfugiés). 4% sont entrés au titre du DAHO (Droit à l'Hébergement Opposable), 2% se trouvaient dans une autre situation (victimes de violences, vivant en habitat indigne...).

## Ouverture de Solibail aux personnes isolées

Les besoins de relogement des ménages mis à l'abri pendant la crise sanitaire, comprenant une forte proportion de personnes isolées, ont conduit les services de l'Etat à faire évoluer le dispositif Solibail. Il a ainsi été ouvert à partir de septembre 2020 aux personnes isolées et les opérateurs ont été invités à prospecter et capter des studios/T1. 36 personnes avaient intégré le dispositif Solibail isolés au 31 décembre 2020. Elles présentent une situation à l'emploi moins favorable que dans l'ensemble du dispositif (51% de ménages en emploi contre 69% pour l'ensemble du dispositif) et **39% sont bénéficiaires de la protection internationale**.

## Bilan 2020

Au 31 décembre 2020, le dispositif accueillait 5 857 ménages représentant 19 569 personnes.

**1488 ménages sont entrés dans le dispositif (soit 4702 personnes) et 1004 ménages en sont sortis**, en grande majorité vers du logement social (à 85%).

**633 logements ont été vérifiés.**

## SOLIBAIL RÉFUGIÉS

A la demande de la DRHIL\*, nous expérimentons depuis juillet 2018 le dispositif « Solibail Réfugiés » qui permet d'orienter vers un logement Solibail des personnes réfugiées isolées, hébergées en hôtel ou en centres d'hébergement, et ayant bénéficié d'une première évaluation sociale réalisée par les services sociaux du GIP HIS. **Parmi les 1488 ménages entrés dans Solibail en 2020, 107 sont des réfugiés, soit 7% des entrées.**

Nous avons réalisé en 2020 une analyse approfondie de l'expérimentation Solibail Réfugiés, afin de vérifier qu'elle répondait de manière adéquate aux besoins des personnes et d'évaluer dans quelle mesure la situation des ménages se trouvait améliorée grâce au dispositif.

En sont ressortis les éléments suivants :

- Le dispositif est adapté aux spécificités des personnes réfugiées ; il leur permet notamment de démarrer un parcours résidentiel qu'ils n'ont généralement pas connu dans leurs pays d'origine et de bénéficier d'un accompagnement social dans le logement ;
- Il répond aux enjeux de fluidité, avec une forte rotation et par conséquent une durée de séjour plus courte que dans l'ensemble du dispositif Solibail ;
- La situation des ménages s'est améliorée grâce au dispositif, en particulier du point de vue des démarches liées au logement et de la maîtrise de la langue française.

\* Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement.

## Bilan 2020

**107 ménages réfugiés ont intégré le dispositif**

**26 en sont sortis vers un logement pérenne**, dont 24 dans le parc social.

## PROTOCOLE ETAT- ACTION LOGEMENT

**Nous contribuons depuis 2007 à la coordination du protocole Etat-Action Logement, au bénéfice de ménages sortant de structures d'hébergement et d'Intermédiation locative Solibail. Pour bénéficier de ce dispositif, les ménages doivent avoir un lien à l'emploi.**

Nous rapprochons les demandes de logement des ménages des propositions transmises par Action Logement Services et accompagnons le montage des dossiers en lien avec les équipes des structures d'hébergement, jusqu'au relogement définitif des ménages.

Notre capacité d'évaluation des dossiers des candidats prêts au relogement, les échanges réguliers avec nos partenaires orienteurs (SIAO, structures d'hébergement, gestionnaires Solibail...), notre connaissance des attentes d'Action Logement Services et des bailleurs sociaux, nous

permettent d'être un acteur pivot du dispositif et d'optimiser la fluidité entre hébergement et logement.

Le premier confinement a entraîné une baisse drastique des propositions de logements. D'une façon plus générale, on a observé une forte diminution des propositions tout au long de l'année 2020, qui s'explique notamment par la baisse de la rotation dans le parc social en raison de la crise sanitaire.

### Profil des ménages

En 2020, 54% des adultes entrés dans le protocole étaient en CDI (à temps partiel pour une partie) ; 26% en CDD, stage ou intérim ; 6% en recherche d'emploi ; 1% en apprentissage ; 13% dans une autre situation. Le montant moyen des ressources mensuelles des ménages était de 1 599 €.

• Situations d'hébergement ou de logement des ménages avant le relogement :  
33% vivaient en résidences sociales, foyers de jeunes travailleurs ou de travailleurs migrants ; 23% résidaient en logement Solibail ; 11% étaient hébergés en CHRS (Centre

d'Hébergement de Réinsertion Sociale) ; 13% dans un dispositif dédié aux demandeurs d'asile ; 10% en hébergement d'urgence ou hôtel ; 10% se trouvaient dans une autre situation (logements temporaires...).

## Bilan 2020

**369 ménages relogés**, soit **759** personnes (440 adultes et 319 enfants).

Sur l'ensemble des ménages **106 étaient des personnes réfugiées**, soit 23% des ménages (175 personnes). 69 de ces ménages ont été orientés par notre service IRF.

## MISSION COORDINATION HOTEL

Dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, le Ministre du Logement a souhaité le lancement d'une opération d'accompagnement vers le logement des familles hébergées à l'hôtel en Ile-de-France. Nous avons été chargés en juin 2019 d'une mission de coordination et de reporting aux côtés de la DRIHL.

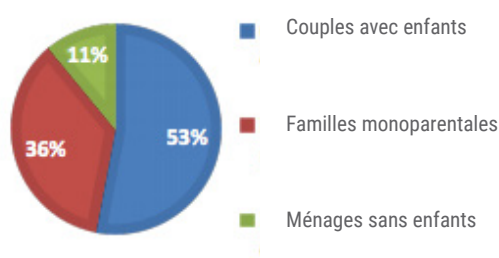
A partir des fichiers\* transmis par les Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO), plateformes territoriales qui ont

pour rôle de mettre en lien la demande et l'offre d'hébergement, nous avons été plus particulièrement chargés de traiter et consolider les évaluations des ménages ne disposant pas d'un suivi social, afin qu'ils puissent être orientés vers un opérateur qui assurera un accompagnement facilitant l'accès au logement.

*\*Les modalités de transmission des données ont été élaborées en conformité avec le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Les données brutes sont anonymisées.*

### Des ménages en situation de grande précarité

#### Composition familiale



Sur les 2 902 adultes rencontrés par les SIAO, 61% sont des femmes, un chiffre à mettre en lien avec l'importante proportion de familles monoparentales, essentiellement composées de femmes seules avec enfants.

### Situations de vulnérabilité

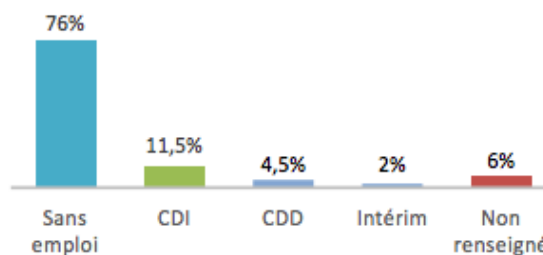
Les évaluations transmises ont permis d'identifier les situations de vulnérabilité présentées par les ménages hébergés à l'hôtel, notamment pour les femmes.

|                                                                  |     |
|------------------------------------------------------------------|-----|
| Nombre de femmes enceintes                                       | 225 |
| Nombre de personnes en situation de violence familiale-conjugale | 258 |
| Nombre de femmes sortant de maternité                            | 81  |
| Total                                                            | 564 |

## Bilan 2020

**1762 évaluations de ménages hébergés à l'hôtel ne disposant pas d'un suivi social ont été réalisées par les SIAO** (correspondant à 5 627 personnes).

### Situation professionnelle du demandeur principal



### Ressources mensuelles :

- 59 % des ménages déclarent n'en avoir aucune ;
- 17% déclarent entre 1 € et 800 € ;
- 24 % déclarent avoir des ressources mensuelles supérieures à 800 €.

### Démarches relatives au logement

Seuls 233 des 1 762 ménages rencontrés avaient une Demande de Logement Social active (13% des ménages) ; 62 étaient reconnus DALO\* (3,5% des ménages) ; 41 étaient reconnus DAHO\*\* (2 % des ménages) ; 10 étaient éligibles à Action Logement (0,5 %des ménages). La crise sanitaire a fortement limité les possibilités de relogement : ainsi, au 30 septembre 2020, 318 ménages étaient sortis de l'hôtel, soit 18 % des ménages pour lesquels une évaluation sociale avait pu être engagée.

\* Droit au Logement Opposable

\*\* Droit à l'Hébergement Opposable

## PÔLE MOBILITÉ NATIONALE

**Coordinateurs de la plateforme nationale pour le logement des réfugiés et du programme EMILE, nous nous employons à promouvoir la mobilité géographique, qui permet à de nombreuses personnes d'accéder à un logement de qualité hors Ile-de-France et s'avère plus largement être un formidable outil d'insertion sociale.**

Pour des ménages en situation de précarité, résidant dans un territoire francilien caractérisé par un déficit de logements adéquats et rencontrant des difficultés pour accéder à l'emploi, la mobilité nationale offre de réelles opportunités, tant en matière de logement que sur un plan professionnel.

Outre la crise sanitaire qui a eu de fortes répercussions sur la mise en œuvre des programmes de mobilité géographique, l'année 2020 a été caractérisée par une réorganisation opérationnelle du programme EMILE : de nouvelles missions nous ont été confiées, dans l'objectif de renforcer la fluidité des parcours.

### PROGRAMME EMILE

#### (Engagés pour la Mobilité et l'Insertion par le Logement et l'Emploi)

Lancé en juin 2019 et piloté par la Préfecture de la Région d'Ile-de-France, la DIHAL\*, la DGEFP\*\*, la DGCS\*\*\* et la DGEF\*\*\*\*, EMILE propose à des personnes vivant en Ile-de-France, en difficulté d'insertion professionnelle et mal logées, de démarrer un nouveau projet de vie dans un territoire d'accueil riche en opportunités d'emploi et en logements disponibles. **La coordination nationale de ce programme novateur nous a été confiée par l'Etat.**

En proposant à des personnes volontaires à la mobilité d'accéder à la fois à un logement et à un emploi qui valorise leurs savoir-faire, EMILE a été conçu comme un outil d'insertion complet.

Co-construit en Ile-de-France avec les personnes candidates (seules ou en famille), le projet prend en compte leurs sou-

haits, compétences et éventuels besoins de formation. Une immersion de 5 jours dans le territoire d'accueil leur permet de rencontrer des employeurs, de découvrir leur futur lieu de vie et de décider s'il leur convient. Si le projet d'installation est validé, l'accompagnement des candidats se poursuit dans le territoire d'accueil afin de faciliter leur installation et leur insertion dans le tissu local.

**L'année 2020 a été marquée par l'entrée de 3 nouveaux départements dans le programme et la mise en place d'un nouveau modèle d'accompagnement.**

\* Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement

\*\* Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle

\*\*\* Direction Générale de la Cohésion des Territoires

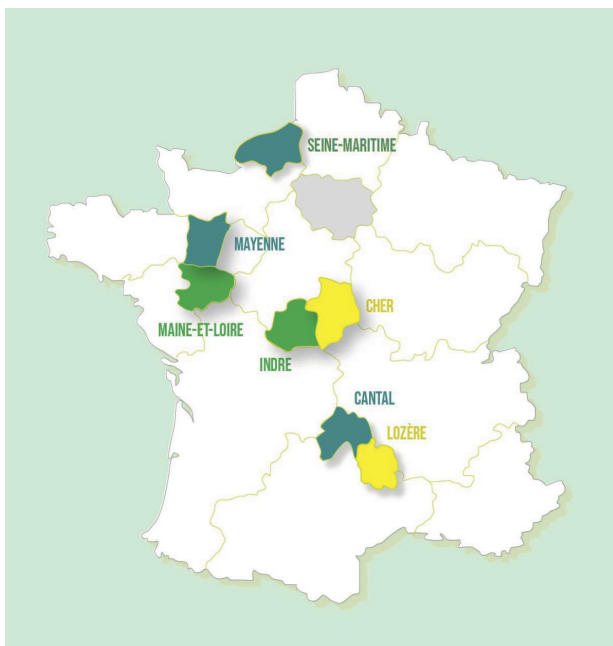
\*\*\*\* Direction Générale des Etrangers en France

#### Un nouveau modèle pour une fluidification des parcours

Afin d'améliorer la performance du programme, un travail de fond a été mené avec les financeurs et partenaires, qui a permis de mieux appréhender les processus, étapes de validation et acteurs à mobiliser lors d'un parcours d'accompagnement EMILE. Un nouveau modèle d'accompagnement a été défini en juin 2020, avec l'objectif de gagner en fluidité et efficacité, en insistant sur l'insertion professionnelle et la réponse aux besoins des territoires d'accueil.

Mis en place pour l'année 2 du programme, qui a démarré le 1er Octobre 2020 pour une durée de 15 mois (jusqu'à fin 2021), il intègre un nouvel et unique opérateur d'accompagnement des candidats en Ile-de-France, l'EPEC (Ensemble Paris Emploi Compétences).

Dans le cadre de cette réorganisation, le GIP HIS s'est vu confier de nouvelles missions, dont le diagnostic socio-professionnel de tous les candidats du programme et la coordination entre les territoires et l'Ile-de-France.



Début 2020, le programme EMILE comprenait cinq territoires d'accueil pilotes : le Cantal, le Lot\*, la Lozère, le Maine-et-Loire et la Seine-Maritime. L'entrée de trois nouveaux départements en fin d'année, le Cher, l'Indre et la Mayenne, a permis l'essaimage du programme et l'intégration de nouveaux partenaires locaux.

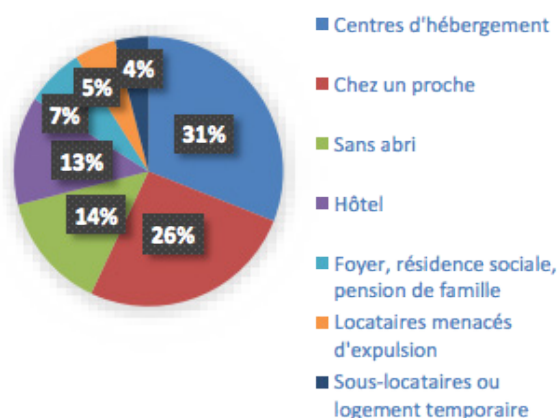
Lors du premier confinement (mars-mai), aucun candidat n'a été orienté vers le programme et au cours du second (novembre), toutes les immersions ont été stoppées et seule une installation a pu se faire.

Nous avons évalué en mai avec les territoires d'accueil l'impact de la crise sanitaire sur le secteur économique et les projections de recrutements des entreprises. Préalablement identifiés comme en tension dans certains de nos territoires d'accueil, des secteurs comme la restauration et le tourisme ne présentent plus de pénurie de main d'œuvre ; nous avons dû recommencer un travail de prospection.

*\* Le territoire a souhaité suspendre sa participation à l'issue du confinement.*

## Profil des 176 candidats ayant finalisé leur diagnostic socio-professionnel et toujours en cours d'accompagnement

Types d'hébergement à l'entrée dans le programme



• **68 % des candidats sont des hommes ;**

• **43 sont bénéficiaires de la protection internationale (24 %) ;**

• **107 candidats se déclarent seuls (61%),** 24 % sont des familles monoparentales, 9% des couples avec enfants et 6 % des couples sans enfants.

**A l'entrée dans le programme, les principales sources de revenus sont le RSA (44%), l'allocation chômage (19%), un salaire (18%).**

11% des candidats déclarent n'avoir aucune ressource.

35 % vivent à Paris, 22 % en Seine-Saint-Denis, 11 % dans les Hauts-de-Seine et 6 % dans le Val d'Oise.

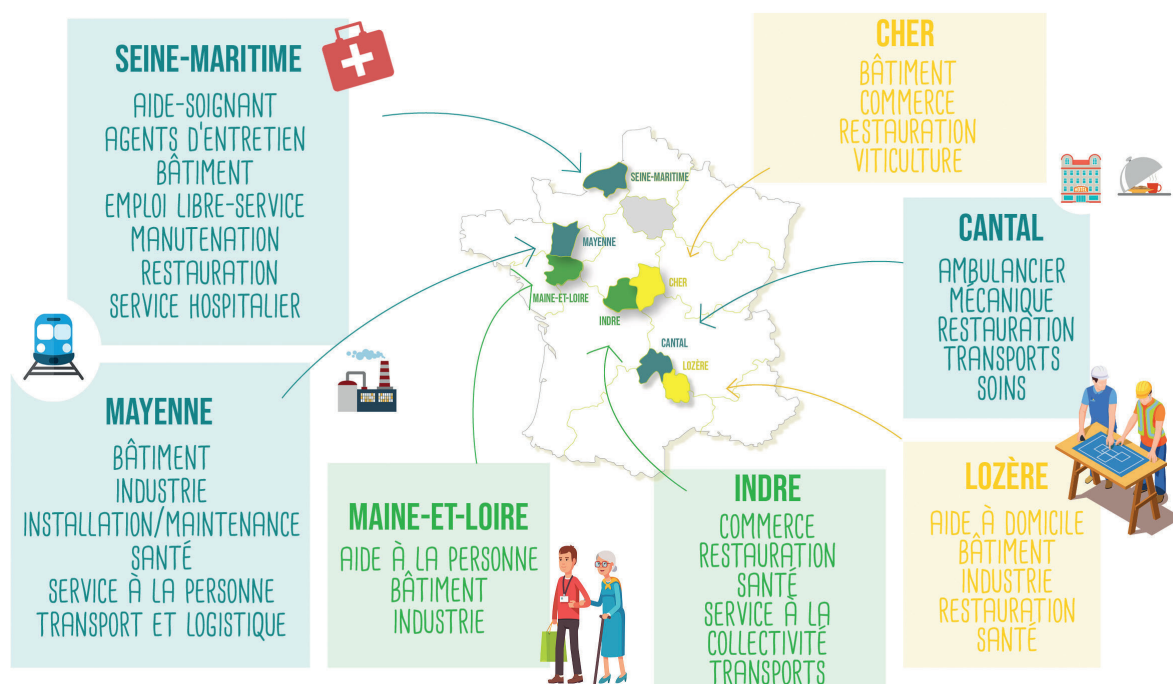
## Formation et emploi des 22 candidats installés depuis le début du programme

Au moment de leur installation, 26,5% des candidats ont signé un CDD, 18% sont entrés en formation, 14% ont signé un CDI, 14% ont signé un CDDI\*, 14% ont signé pour une mission d'Interim, 8,5% ont signé un CDI à temps partiel et 5% un service civique.

Les candidats travaillent ou se forment dans le secteur du transport et de la logistique (26,5%), de l'aide à la personne (26,5%), en vente et restauration (17%), dans le domaine de la santé (5%), du tourisme (5%), le secrétariat (5%), en tant que manutentionnaire (5%), qu'ouvrier forestier (5%) et dessinateur projeteur (5%).

*\*Contrat à Durée Déterminée d'Insertion*





Document de présentation des secteurs d'emploi dans les territoires destiné aux candidats

## Bilan 2020

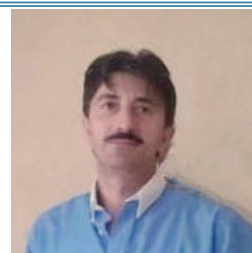
**1107 personnes** ont contacté le GIP HIS pour obtenir des informations sur le programme ;

**258 diagnostics socio-professionnels finalisés ; 52 immersions concrétisées ;**

**19 ménages ( soit 31 personnes) installées dans les territoires d'accueil** : 12 en Seine-Maritime, 6 en Lozère, 6 dans le Cantal, 5 dans le Maine-et-Loire, 2 dans le Lot.

**Emil (ça ne s'invente pas !) revient sur son parcours avec le programme EMILE et son installation définitive en Lozère.**

« Je suis arrivé en Lozère en mars 2020 et j'ai suivi une formation Assistant de Vie aux Familles (ADVF) jusqu'au mois de juillet 2020 avec l'AFPA\*, où j'étais également hébergé. Dans le cadre de cette formation, j'ai fait deux stages en entreprise. J'ai obtenu mon diplôme le 17 juillet et l'entreprise ESAT Civergols dans laquelle j'avais effectué mon deuxième stage m'a recontacté pour me proposer un emploi en CDDI. \*\*



Je vis actuellement à Saint-Chély-d'Apcher, à 5 min en voiture de mon travail, dans un bel appartement de 45m2 dont je suis locataire. J'ai pu le meubler grâce au Kit mobilité du programme. La ville me plaît beaucoup. À Paris, on perd beaucoup de temps dans les transports, ici c'est plus calme, j'aime beaucoup être à la campagne ! Et puis je vois de temps en temps mes anciens collègues de l'AFPA.

Je suis persuadé que sans l'aide du programme EMILE, je n'aurais pas pu venir ici. L'association Aurore m'a beaucoup aidé sur place, par exemple pour trouver une assistante sociale, pour acheter ma voiture ou encore pour mon emménagement. Maintenant je peux dire que je n'ai plus besoin d'aide, je suis indépendant. »

\* Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes

\*\* Contrat à Durée Déterminée D'Insertion.

## LA PLATEFORME NATIONALE POUR LE LOGEMENT DES REFUGIES

Créée en 2015 par l'Etat, la Plateforme nationale pour le logement des réfugiés a pour mission d'accompagner l'accès au logement des Bénéficiaires d'une Protection Internationale (BPI), dans une perspective de solidarité nationale des territoires.

Nous assurons la mise en œuvre opérationnelle de cette plateforme, en lien avec la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DHAL), la Direction Générale des Etrangers en France (DGEF) et la Délégation Interministérielle à l'Accueil et à l'Intégration des Réfugiés (DIAIR), en garantissant la mise en concordance des besoins de logement des personnes réfugiées avec des offres de logements disponibles dans toute la France (hors Île-de-France).

Dans ce cadre, nous coordonnons deux missions : la mission Mobilité nationale et la mission Réinstallation.

### MISSION MOBILITE NATIONALE

La mobilité géographique constitue un levier majeur dans les parcours résidentiels et d'insertion des réfugiés, notamment ceux résidant en Île-de-France, l'accès au logement y étant particulièrement difficile.

Nous assurons l'adéquation des offres de logements vacants identifiés dans les régions, issus du parc privé ou public, avec les besoins de personnes réfugiées et hébergées dans le Dispositif National d'Accueil ou dans des structures d'hébergement généraliste, sur l'ensemble du territoire. Ces relogements doivent faciliter l'insertion des personnes, notamment grâce à l'accompagnement social assuré par un organisme local dès leur entrée dans le logement.

Le départ en mobilité repose sur le volontariat. Le projet est co-construit avec le ménage et la proposition prend en compte les vœux de localisation, la composition familiale, l'adéquation avec le projet de vie. Les ménages orientés en mobilité nationale étant généralement bénéficiaires des minima sociaux, l'accès à l'emploi constitue un élément important de l'accompagnement social proposé par nos partenaires dans les territoires d'accueil.

Enregistrant chaque mois une soixantaine de nouvelles demandes (729 en 2020), la plateforme apparaît comme un dispositif attractif tant auprès des réfugiés que des équipes des centres d'hébergement. Cette attractivité repose en partie sur les médiations individuelles proposées par l'équipe mobilité nationale : ces médiations permettent d'assurer la transmission des bons éléments et la levée d'éventuels freins lors de la présentation de l'offre de logement au ménage.

Nous avons fait face à un arrêt complet des relogements durant le premier confinement lié à la crise sanitaire. Le confinement a par ailleurs eu des conséquences sur les démarches administratives de nombreux ménages (impossibilité de renouvellement de titres de séjour, impact sur l'ouverture ou le renouvellement de droits CAF\* ou CPAM\*\*...). La situation économique des ménages a également été touchée puisque de nombreux chantiers d'insertion ont été arrêtés, des CDD n'ont pas été renouvelés et beaucoup d'employeurs ont eu recours au chômage partiel.

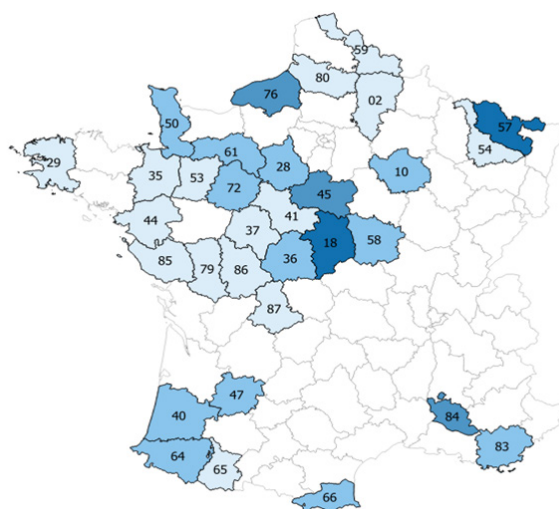
\* Caisse des Affaires Familiales

\*\* Caisse Primaire d'Assurance Maladie

### Profil des 191 ménages relogés

La taille moyenne des ménages relogés est de 2,7 personnes.

- Près d'un quart des ménages sont composés de 2 personnes et 31% d'une seule personne ;
- 56 % des bénéficiaires sont de sexe féminin ;
- Si **46 nationalités sont représentées** parmi les ménages relogés, les Afghans constituent à eux seuls 16,5 % des personnes relogées, loin devant les Syriens (10,5%), les Ivoiriens (7,5%), les Erythréens (4,5%) ou les Irakiens (4 %) ;
- Près des 2/3 des ménages étaient hébergés dans un centre du Dispositif National d'Accueil.



Territoires d'accueil au 31 décembre 2020



## Une contribution à la fluidification des dispositifs d'hébergement franciliens

Les actions de sensibilisation et les médiations individuelles réalisées par nos médiateurs sociaux multilingues dans les centres d'hébergement franciliens, qui font face à une saturation chronique, ont contribué aux résultats suivants :

- 37 interventions réalisées dans les centres franciliens ont permis de sensibiliser à la mobilité géographique 359 ménages et 143 intervenants sociaux ;
- 51% des demandes enregistrées par la plateforme proviennent de ménages hébergés en Ile-de-France ;
- 57% des ménages relogés viennent de cette région et 42% des ménages en attente d'une orientation y étaient hébergés au 31 décembre 2020.

## Bilan 2020

**191 ménages relogés en mobilité, soit 521 personnes** (287 adultes et 234 mineurs).

**35 territoires ont remonté des logements durant l'année, certains pour la première fois depuis la création du dispositif** (216 logements remontés).

71% des relogements ont été réalisés dans le parc social et 18% dans le parc privé.

### Enquête sur le parcours des ménages relogés

Parmi les 87 ménages relogés en 2020 pour lesquels les organismes accompagnateurs ont répondu à notre enquête, 95 % étaient encore dans le dispositif 3 mois après leur arrivée sur le territoire (seuls 4 ménages ont quitté le dispositif).

On ne relève aucune problématique de scolarisation des enfants ; la quasi-totalité de ceux qui sont en âge d'être scolarisés le sont. **Près des 2/3 des ménages sont considérés comme autonomes par les organismes accompagnateurs** (51% de quasiment autonomes et 11,5% de totalement autonomes).

S'agissant des délais d'accès ou de transfert de droits, le nombre moyen de jours nécessaires s'élève à 42 pour la CAF et 43 jours pour les délais d'ouverture de droits aux APL (Aide Personnalisée au Logement).

Enfin, seuls 15 % des personnes ont un niveau de français supérieur à A2 (compréhension et expression à minima du français usuel).

## MISSION RÉINSTALLATION

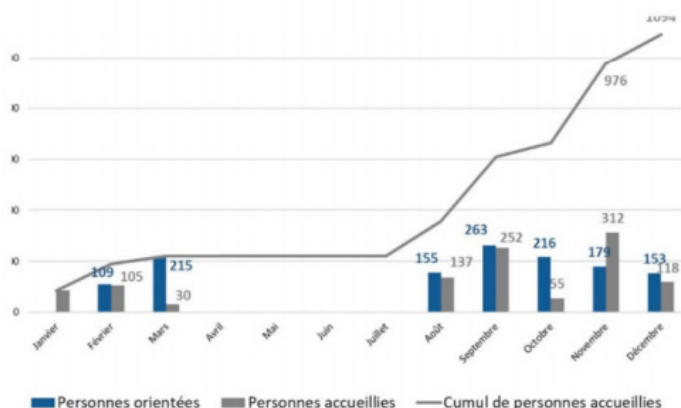
**La mission Réinstallation a pour objectif de mobiliser des solutions de logement ou d'accueil temporaire pour des personnes en besoin de protection internationale et vivant actuellement dans des pays tiers, identifiées par l'OFPRA\*, en lien avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) et rencontrées lors de missions sur place.**

Nous sommes chargés d'établir le calendrier des arrivées et leur répartition par régions (sauf Île-de-France), d'apporter un appui technique aux territoires et de réaliser une enquête sur le devenir des ménages et un suivi du dispositif.

Si la France s'était engagée à accueillir 10 000 personnes sur une période de deux ans (2020 – 2021), la mise en œuvre du programme a été significativement impactée en 2020 par la crise sanitaire, les arrivées sur le territoire français ayant été totalement gelées entre mi-mars et fin juillet.

**67% des arrivées de personnes réinstallées sur le territoire français en 2020 ont eu lieu dans les 4 derniers mois de l'année.**

La grande majorité des personnes réinstallées a intégré un logement pérenne (973 personnes soit 215 ménages), seules 11% des personnes (121 personnes soit 37 ménages) ont été logées dans un hébergement de façon temporaire (centre de transit ou SAS, logement temporaire, hôtel, chez des proches, centres provisoires d'hébergement (CPH)).



L'année 2020 a été marquée par la **mise en œuvre d'un pilotage opérationnel déconcentré de la mission**, avec la montée en charge progressive des coordinateurs régionaux et de leurs équipes. Dans ce cadre, nous avons été chargés de l'appui technique et du soutien à la déconcentration des territoires : établissement du calendrier des arrivées pour chacune des régions, envoi de la liste des ménages réinstallés aux coordinateurs régionaux, etc.

*\* Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides*

## Profil des personnes réinstallées

Les personnes réinstallées obtiennent dès leur arrivée le statut de réfugié ou le bénéfice de la protection subsidiaire et peuvent percevoir immédiatement les minima sociaux. Elles bénéficient en outre d'un accompagnement à l'intégration de 12 mois dans les territoires d'accueil.

Ces personnes se caractérisent par une grande vulnérabilité ; il s'agit généralement de familles avec des problèmes médicaux importants mais il y a aussi de nombreux jeunes isolés de moins de 25 ans. **Pour les jeunes âgés de 18 à 25 ans, l'absence de ressources représente une difficulté majeure pour l'accès au logement pérenne.** Non éligibles au RSA (Revenu de Solidarité Active), ils doivent faire l'objet d'une prise en charge adaptée, favorisant une insertion professionnelle rapide.

**1094 personnes** ont été accueillies sur le territoire français durant l'année 2020.

- 51% sont de sexe féminin ;
- **La majorité des ménages réinstallés est composée de familles (81%) ;**

- 54% des ménages sont de grande composition (5 personnes et plus) ;

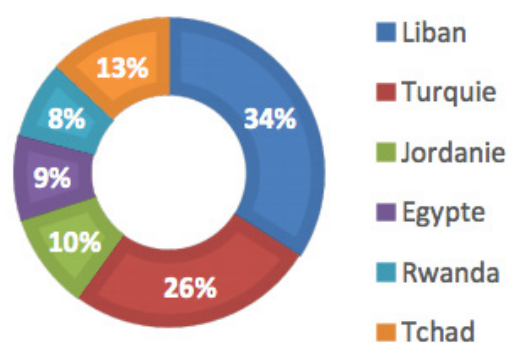
- 19% des ménages sont des personnes isolées : un tiers de ces personnes sont des femmes et 51% ont moins de 25 ans. A noter que certaines personnes isolées ont voyagé avec des membres de leur famille et ne sont de fait pas sans lien sur le territoire d'accueil.

- **71% des personnes accueillies, soit 776 personnes, sont de nationalité syrienne**, réinstallées depuis le Liban, la Turquie, la Jordanie et l'Egypte. Les soudanais représentent la seconde nationalité la plus réinstallée en France (12% des BPI) et viennent du Tchad et d'Egypte ;

- Une seule personne en provenance du Niger a été accueillie ;

- Les personnes réinstallées depuis le Rwanda sont essentiellement de nationalité congolaise (79 BPI sur 84).

## Pays de premier asile des personnes réinstallées



## Bilan 2020

**1094 réfugiés (252 ménages) ont été accueillis** : 776 Syriens et 319 Subsahariens.

**973 réfugiés ont intégré un logement pérenne.**

## FOCUS -MISSION D'URGENCE SOCIALE

### APPUI AU DÉCONFINEMENT DES MÉNAGES HÉBERGÉS À L'HÔTEL

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 a conduit les services de l'Etat à proposer en mars des solutions d'hébergement massives, dans l'ensemble du territoire francilien, pour les personnes mal logées ou vivant dans la rue.

Afin d'accompagner et d'orienter au mieux, à l'issue du confinement, les personnes mises à l'abri, nous avons été chargés par la Préfecture de la Région Ile-de-France de réaliser le diagnostic de leur situation, principalement dans les structures hôtelières situées à Paris, en Seine-Saint-Denis et dans le Val d'Oise.

Conduite entre le 27 avril et le 29 mai 2020, cette mission a été suivie d'une seconde intervention dans le département du Val-de-Marne (94) du 8 au 12 juin.

Les 56 agents mobilisés ont dans un premier temps réalisé les diagnostics par téléphone, puis se sont par la suite rendus dans les lieux de vie pour rencontrer les personnes.

**1235 diagnostics de ménages ont été réalisés, représentant 2519 personnes, dans 117 hôtels et 1 gymnase.**

Les services de l'Etat ont ainsi pu disposer d'une photographie plus précise de la situation des personnes mises à l'abri, sachant qu'une partie non négligeable des ménages rencontrés n'était pas connue des SIAO\* (42% pour la première intervention, hors 94). Le premier bénéfice de la mission aura ainsi été de rendre visibles des personnes en situation de grande précarité.

L'intervention a également permis de transmettre 18 signalements pour une intervention en urgence (violence ou risque de violences, personnes à mobilité réduite, Mineurs Isolés Etrangers...).



#### Profil des ménages rencontrés

58 % des ménages rencontrés vivaient dans la rue avant leur mise à l'abri ; 49% sont des personnes seules, principalement des hommes ; 17% des ménages sont demandeurs d'asile ; 35 réfugiés ont été identifiés.

147 ménages comprenaient au moins une personne en emploi.

**La Préfecture de région nous a chargés du relogement d'une partie des personnes qui avaient bénéficié du diagnostic de leur situation, une mission conduite par le service AGHIL (Appui aux Gestionnaires d'Hébergement pour l'Insertion par le Logement des ménages hébergés en Ile-de-France). (Voir page 21)**



## PÔLE FLUIDITÉ RÉGIONALE

Les dispositifs d'hébergement de l'Ile-de-France font face à une saturation croissante, de nombreuses personnes ne trouvant pas de solutions de logement adaptées à leur situation. Nous menons deux missions sur le territoire francilien, qui ont pour objectif de permettre l'accès au logement des ménages résidant dans les centres d'hébergement et de fluidifier le système.

Notre service Intégration des Réfugiés Franciliens intervient auprès du public réfugié hébergé dans le Dispositif National d'Accueil, afin de favoriser leur sortie des centres d'hébergement et leur intégration sociale. Nous avons par ailleurs été chargés en 2020, par le Ministère du logement, d'une opération pilote gérée par la Préfecture de la région d'Ile-de-France et visant à accélérer le relogement des personnes hébergées dans les structures d'hébergement généraliste : AGHIL (Appui aux Gestionnaires d'Hébergement pour l'Insertion par le Logement des ménages hébergés en Ile-de-France).\*

Nous proposons un accompagnement spécifique vers le logement en complémentarité du travail effectué par les intervenants sociaux des centres, notre intervention visant à soutenir leur action, afin d'améliorer l'efficacité des parcours vers le logement. Nous apportons notre expertise en matière de relogement et notamment notre connaissance des dispositifs gérés par les autres services du Groupement en Île-de-France.

### INTEGRATION DES REFUGIES FRANCILIENS

**Afin de favoriser leur sortie des centres d'hébergement et leur permettre d'accéder au logement, nous menons depuis 2015 des actions auprès des personnes réfugiées en Ile-de-France. A la demande de la Préfecture de Région, nous avons mis en place en 2019 un service dédié à l'« Intégration des Réfugiés Franciliens » (IRF).**

Le service IRF a pour mission de contribuer à la fluidité des structures du Dispositif National d'Accueil (DNA). Bien qu'ils ne puissent normalement pas y résider au-delà des six mois suivant l'obtention de leur statut, les difficultés d'accès au logement pour les personnes réfugiées entraînent leur maintien prolongé dans le parc d'hébergement dédié aux demandeurs d'asile.

**Cette mission d'accompagnement vers le logement des réfugiés franciliens a été reconduite et renforcée en 2020 à la demande du Préfet de région.** Nous sommes chargés d'intervenir, en soutien de l'action des gestionnaires des centres d'hébergement d'urgence du DNA (dispositif national d'accueil), selon les modalités suivantes :

- réaliser des diagnostics approfondis de la situation des réfugiés hébergés ;
  - accompagner l'accès au logement de réfugiés ayant finalisé leur CIR (Contrat d'Intégration Républicaine) ou en cours de CIR mais disposant d'un emploi.
- Nous sommes également chargés d'accompagner vers le logement des personnes hébergées au Centre d'Accueil et d'Insertion des Réfugiés (CAIR), ainsi que des réfugiés hébergés à l'hôtel.

#### Trois cohortes, trois profils

En 2020, nous sommes intervenus auprès de BPI issus de 3 cohortes : Celle hébergée au sein des structures du DNA, celle hébergée au sein de structures hôtelières et celle du CAIR. Le contenu de l'accompagnement variant selon les structures d'hébergement et les besoins des publics.

- **Réfugiés hébergés dans les structures du DNA** : si l'on compare à l'ensemble du public hébergé dans le DNA pour lequel nous avons réalisé un diagnostic, les réfugiés que nous accompagnons ont obtenu leur statut BPI depuis plus longtemps et leurs caractéristiques d'intégration sont plus favorables.

- S'agissant des **réfugiés hébergés au CAIR**, ils sont pour la majorité bien avancés dans le processus d'intégration, sachant que les prérequis pour intégrer la structure sont : avoir un travail, être en formation professionnelle et/ou suivre des cours de français, avoir au minimum une compréhension orale du français.

- Les **ménages hébergés à l'hôtel** ont des indicateurs d'intégration en-deçà du public pris en charge dans les structures du DNA et ont bénéficié d'un accompagnement global réalisé conjointement par les travailleurs sociaux, les médiateurs sociaux et les conseillers en insertion professionnelle du GIP HIS.

Deux types de profils ressortent :

- des BPI insérés avec des droits ouverts : l'accompagnement a alors été ciblé sur l'accès au logement ;
- des BPI ayant besoin d'un accompagnement très soutenu (ouverture de droits, renouvellement et soutien individuel ou collectif à la recherche d'emploi).

Les réfugiés que nous avons rencontrés sont à plus de 95% des hommes isolés.

## Focus emploi / formation

Nos Conseillers d'Insertion Professionnelle renforcent l'action des travailleurs sociaux des centres d'hébergements selon quatre axes d'intervention :

- **L'apprentissage linguistique est un des axes prioritaires.** Essentiel pour augmenter les chances des réfugiés d'être éligibles au parc locatif, l'accès à un emploi stable nécessite généralement une acquisition minimale de la langue française. Nous avons établi un partenariat avec des organismes spécialisés (Association Française de Communication Interne IDF, Ressources formation IDF, Action Formation Insertion IDF, Acoform IDF, Espérer 95 et IDF). Ils proposent des parcours d'environ 6 mois, avec un enseignement du français essentiellement centré sur l'environnement professionnel visé (bâtiment, restauration, nettoyage...) et comprenant une période d'immersion en entreprise. Au terme de ce parcours, les stagiaires doivent avoir acquis un potentiel d'employabilité ou pouvoir rebondir sur d'autres formations qualifiantes.
- **L'accès aux formations professionnelles.**
- **Des actions socio-professionnelles** ont été menées avec KODIKO (co training), ESPERO (espace vert - maraichage) et Volont'R (service civique) et des ateliers socio-professionnels de préparation à l'emploi ont été réalisés au sein du Groupement en vue de sessions de recrutement.
- **Le partenariat avec des entreprises d'insertion**, qui prennent en compte, en amont de l'embauche, les difficultés et vulnérabilités des candidats et font en sorte d'y apporter des solutions tout au long de leur parcours.

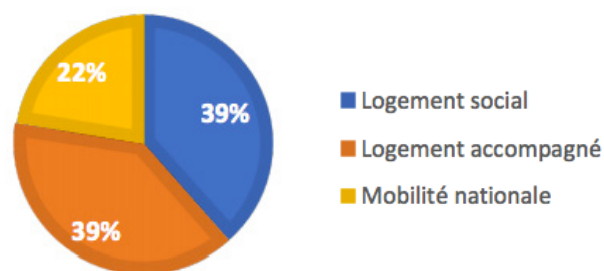
### Une situation fragile aggravée par la crise sanitaire

La suspension durant le premier confinement des signatures de baux et entrées dans les lieux a entravé les sorties des structures et mis à mal nos objectifs de fluidité.

Le confinement a également eu un impact sur les ressources des personnes réfugiées, avec une perte totale ou partielle d'activité ; nous constatons ainsi une diminution continue des revenus des ménages accompagnés sur l'année 2020. La part des bénéficiaires du RSA augmente à compter du mois d'avril et jusqu'au mois de juillet (65% sur cette période) quand celle des réfugiés en emploi perd plus de 5 points, ne représentant plus que 15 % en fin d'année. Une situation qui s'explique en partie par leur sur-représentation dans les deux principaux secteurs d'activité particulièrement touchés par la crise sanitaire : le BTP (bâtiment travaux publics) et l'hôtellerie-restauration.

Par ailleurs, le renouvellement des titres de séjour d'une partie du public accompagné n'a pas pu se faire du fait de la fermeture des préfectures.

### Augmentation des relogements en mobilité nationale.



On observe en revanche une forte augmentation des relogements en mobilité nationale (22% en 2020 contre 5% en 2019).

Une des réponses à la pénurie de logements franciliens est le travail sur les projets de mobilité géographique vers des régions où la tension du marché du logement est moindre. Lorsqu'elle est accompagnée sur le territoire d'accueil, la mobilité géographique des réfugiés est une réponse adaptée à ce public.

## Bilan 2020

**353 visites de centres** effectuées par les médiateurs sociaux, permettant de réaliser **un diagnostic de la situation de 2661 nouveau BPI et d'actualiser celle de 7 693 BPI.**

**1372 personnes BPI ont été accompagnées par le GIP HIS et 442 ont été relogées (soit 375 ménages) :**

- 916 personnes hébergées dans le DNA ont bénéficié d'un accompagnement, dont 335 ont été relogées (37%).
- 335 personnes hébergées au CAIR ont été accompagnées ; 77 relogées (23%).
- 121 personnes prises en charge dans le cadre de nuitées hôtelières accompagnées ; 30 relogées (25%).

**101 ménages accompagnés et relogés ont bénéficié d'un accompagnement dans le logement.**



## Intervention de l'équipe IRF au CAIR: privilégier « l'Aller Vers »

**Piloté par la Préfecture de la région Île-de-France (PRIF) et la DRIHL\* 75, géré par l'association Aurore, le CAIR \*\* est un lieu d'hébergement qui accueille de façon temporaire des hommes réfugiés et ayant des « capacités d'insertion » (en emploi, en formation rémunérée, engagés dans un Contrat d'Intégration Républicaine, avec des droits sociaux ouverts...) ; ces critères ne devant pas nécessairement être cumulés.**

**A la demande de la Préfecture de Région, des médiateurs et travailleurs sociaux de l'équipe IRF se sont rendus à plusieurs reprises au CAIR, dans le 12ème arrondissement de Paris.** Ils y ont rencontré 150 personnes, prioritairement des réfugiés identifiés comme étant les plus aptes à pouvoir obtenir rapidement un logement, en raison de leur situation (disposant de ressources liées au travail ou à une formation rémunérée).

Certains réfugiés n'avaient jamais fait de demande de logement social (DLS). L'accompagnement de l'équipe IRF a permis non seulement d'effectuer cette demande mais aussi de réaliser d'autres démarches administratives facilitant l'accès au logement (inscription aux Impôts, ouverture d'autres droits sociaux...).

**La particularité de cette action réside dans le fait qu'a été privilégié « l'Aller vers ».** La plupart du temps, en effet, les réfugiés reçoivent une convocation pour venir au GIP HIS, où ils sont reçus par un travailleur social. Pour cette intervention, nos équipes se sont rendues sur site, dans les lieux de vie des réfugiés, à des horaires permettant de rencontrer le maximum de personnes, notamment celles ayant un emploi et pour lesquelles il est difficile de se rendre disponibles en journée.

Ce sont les médiateurs qui, en raison de leurs compétences linguistiques, ont d'abord reçu les réfugiés afin de renseigner les premiers éléments de leur dossier. Chacun a ensuite eu un entretien avec un travailleur social, qui a établi la note sociale permettant d'évaluer la capacité à entrer dans un logement.



\* Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement.

\*\* Centre d'Accueil et d'Insertion des réfugiés

## Attalah, 21 ans, a bénéficié d'un accompagnement socio-professionnel assuré par une Chargée d'insertion Professionnelle de l'équipe IRF.



*J'ai rencontré la conseillère du GIP Habitat en juin 2019. Elle m'a aidé à faire mon CV et à préparer les entretiens d'embauche. J'ai postulé à plusieurs annonces et avant chaque entretien je me suis exercé avec elle, en face à face et au téléphone. Elle m'a appris les bases du savoir-être en entreprise et a insisté pour j'apprenne bien le français.*

*J'ai obtenu un contrat début 2020 pour travailler sur le chantier de prolongement du RER E, mais malheureusement la crise sanitaire est arrivée et la mission a été sans cesse repoussée. Comme j'ai 21 ans, je n'ai droit à aucune aide et j'étais sans ressources. Ma CIP m'a donc aidé à écrire une lettre de motivation pour demander la prolongation de ma Garantie Jeunes, qui a été acceptée. Grâce à elle j'ai aussi pu m'inscrire dans une agence d'intérim, SBC Insertion, qui m'a donné plusieurs missions.*

*Je viens de signer un CDI comme électricien. Ma conseillère m'a expliqué tout ce qu'il y avait dans le contrat pour que je prenne ma décision en étant bien informé. Je lui suis très reconnaissant de tout ce qu'elle a fait, c'est grâce à son soutien que j'en suis arrivé là ! »*





### Fira, 40 ans, relogé à Montreuil, a bénéficié d'un Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL).



*Je suis arrivé en France en 2017. Au début ça a été très dur, j'ai dormi dans la rue, Porte de la Chapelle. Ensuite la Préfecture m'a trouvé une place dans un centre d'hébergement à Ivry/Seine où je suis resté 3 ans. J'ai été accompagné par Aurore pour ma demande d'asile et j'ai obtenu le statut de réfugié en 2018. Aurore m'a orienté vers le GIP Habitat en 2019 et grâce au travail des travailleurs sociaux qui m'ont accompagné, j'ai obtenu un logement à Montreuil, un deux pièces de 39m2. Le GIP m'a aidé à m'installer, à meubler l'appartement et à réaliser l'ouverture des compteurs. Je suis heureux d'avoir enfin un chez-moi. »*

### Saïfoulaye, 29 ans, a été accompagné dans son projet d'insertion globale.



*Lorsque je suis arrivé de Guinée en France en 2017, j'ai vécu dans un CHU pendant 6 mois, puis j'ai dormi dans des gymnases, avant de rencontrer un assistant social de France Terre d'Asile, qui m'a trouvé une place dans un centre d'hébergement où je suis resté 2 ans. J'ai obtenu mon statut de réfugié en avril 2020, je travaillais alors en intérim et mon assistant social m'a orienté vers le GIP Habitat pour que je puisse trouver un logement.*

*Le travailleur social du GIP qui m'a suivi m'a proposé un contrat de location/sous location pour 6 mois. J'ai perdu mon emploi pendant le confinement et j'ai aussi rencontré un conseiller d'insertion professionnelle du GIP qui m'a aidé à définir mon projet professionnel. J'ai passé mon permis, que j'ai financé, car je savais que c'était important pour trouver du travail. J'ai signé un CDI chez Amazon en septembre 2020 et le GIP m'a alors proposé un T2 à Valenton, dans le 94, où je me suis installé ».*



## MISSION AGHIL

### ( Appui aux Gestionnaires d'Hébergement pour l'Insertion par le Logement des ménages hébergés en Ile-de-France )

**Le Ministère du Logement nous a confié la coordination d'une mission expérimentale pilotée par la DRIHL\*, visant à accélérer le relogement des personnes hébergées sur le territoire francilien. Cette action a pour objectif de permettre aux personnes disposant des conditions administratives et des ressources nécessaires à l'accès au logement de trouver rapidement des solutions adaptées à leur situation, et ainsi de renforcer la fluidité dans les structures d'hébergement généraliste.**

L'accompagnement vers le logement de publics ciblés, a démarré le 1er juillet 2020. Nous proposons cet accompagnement spécialisé en complémentarité du travail effectué par les intervenants sociaux des centres d'hébergement et leurs partenaires, afin d'améliorer l'efficacité des parcours vers le logement.

Nous avons proposé un accompagnement vers le logement à des ménages issus de deux cohortes :

- des personnes repérées dans le cadre de la mission d'urgence post-confinement, hébergées à l'hôtel et qui ont in-

tégré l'opération AGHIL dès son démarrage en juillet, sur la base des critères de régularité de séjour et d'emploi ;

- des ménages issus de structures d'hébergement temporaire à fermeture prochaine et identifiées par la DRIHL, sur la base des critères de régularité de séjour et régularité de ressources (à partir de septembre).

Suite à un premier diagnostic de la situation des personnes, une évaluation sociale est réalisée par un travailleur social et une mesure d'accompagnement est mise en place, formalisée par la signature d'un contrat. Le projet de relogement est approfondi avec le ménage, son dossier actualisé, les freins au relogement sont levés. Il peut alors être positionné sur des logements. Nous l'accompagnons jusqu'à la signature du bail et lui proposons si nécessaire un soutien pour son installation dans le logement.

Nous avons rencontré des ménages hébergés au sein de 27 centres CHU (centres d'hébergement d'urgence) situés dans l'ensemble des départements franciliens, et dans 67 hôtels du 93, 95 et du 75.

## Les spécificités des publics par type d'hébergement

### Ménages Hôtel

- 76 ménages accompagnés, 26 relogés.
- 28% de BPI, représentant 15% des relogés.

#### Ménages accompagnés :

- 43% de couples avec enfants ;
- 26% de familles monoparentales ;
- 26% de personnes seules ;
- 5% de couples sans enfants.

#### Ménages relogés :

Plus de la moitié sont des personnes seules (27%) ou des familles monoparentales (27%), l'autre moitié des couples avec enfants (46%).

#### Ressources de l'ensemble des ménages

Revenus entre 1000 et 2000 euros/mois.

92 % des ménages relogés perçoivent plus de 1000 euros contre 78% des personnes accompagnées.

### Ménages CHU

- 230 ménages accompagnés, 9 relogés.
- 39% de BPI, représentant 33% des relogés.

#### Ménages accompagnés :

- 72% de personnes seules ;
- 20% de familles monoparentales ;
- 7% de couples avec enfants ;
- 1% de couples sans enfants.

#### Ménages relogés :

Une majorité de personnes seules (67%) ; 22% de couples avec enfants ; 11% de familles monoparentales.

#### Ressources de l'ensemble des ménages

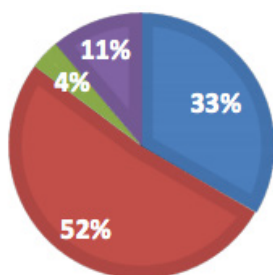
Revenus entre 500 et 1500 euros par mois.

56% des ménages relogés perçoivent plus de 1000 euros/mois contre 38% des ménages accompagnés.

**Les différences de ressources entre les ménages en hôtel et les ménages en CHU s'expliquent notamment par la composition familiale (une majorité de familles à l'hôtel) et l'accès aux prestations familiales.**

## Les relogements effectués :

35 ménages (96 personnes) ont été relogés :



■ Logement social

■ Logement accompagné

■ Logement privé

■ Mobilité nationale

• 17 sur du logement social ;

• 14 sur du logement accompagné dont 9 sur le dispositif Solibail, 5 en résidences sociales et FJT (Foyer de Jeunes Travailleurs) ;

• 1 sur du logement privé ;

• 3 ont quitté l'Ile-de-France et sont partis en mobilité nationale (dans la Nièvre, l'Indre et le Cher).

La durée moyenne d'accompagnement avant le relogement est de moins de 2 mois.

## Bilan 2020

**306 ménages sont en cours d'accompagnement au 31 décembre 2020** (230 en structures d'hébergement, 76 à l'hôtel), soit 587 personnes.

391 ménages accompagnés depuis le début de la mission, soit 759 personnes.

**35 ménages relogés** (soit 96 personnes).

\* Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement.

**Suite au diagnostic de leur situation réalisé par nos équipes lors de la mission d'appui au déconfinement des ménages mis à l'abri, Méral et Fatoumata ont été accompagnées à partir du mois de juillet par une travailleuse sociale du Groupement, dans le cadre de la mission AGHIL.**

Méral est arrivée de Turquie avec son époux en 2009. Suite à des violences conjugales, elle se sépare de son mari et est hébergée par des tiers, puis à l'hôtel.

« Avec l'aide d'une assistante sociale, j'avais fait toutes les démarches, déposé une demande de logement social, j'ai été reconnue DALO, mais je ne trouvais pas de logement, j'étais dans une situation très difficile.

J'ai été Hébergée par le 115 en mai 2020 dans une chambre d'hôtel, et j'ai alors été contactée par téléphone par le GIP Habitat. J'ai rencontré la travailleuse sociale du GIP début juillet. La première proposition de logement qu'elle m'a faite a été refusée par la Commission car mon contrat de travail dans un EPHAD venait de se terminer. Heureusement, le contrat a été renouvelé en septembre et en octobre, j'ai eu une nouvelle proposition de logement.

Je vis à présent à Champigny-sur-Marne, la ville que je voulais, pas trop loin de mon travail. L'appartement fait environ 40 mètres carrés, c'est un 2 pièces très lumineux, dans un environnement agréable, végétalisé. Je me sens enfin sereine ».

Fatoumata et ses deux filles de 6 et 8 ans se retrouvent sans domicile en mars 2020, alors qu'est mis en place le confinement.

« J'ai trouvé une chambre d'hôtel en mars à Livry Gargan, avec le 115 et j'y suis restée avec mes filles pendant 7 mois. Le GIP HIS m'a contactée par téléphone et j'ai été accompagnée par une travailleuse sociale début juillet. Elle m'a tout de suite fait une proposition de logement, j'ai eu une réponse positive de la CAL fin septembre, avec une signature du bail mi-novembre.

Je vis maintenant dans un T3 de 60m2 à Noisy-le-Sec, avec balcon et situé en plein centre-ville. J'ai un emploi de femme de ménage depuis 2013. La travailleuse sociale qui m'a accompagnée m'a beaucoup soutenue et je l'en remercie ! Elle m'a aidée pour le logement mais aussi dans mes démarches administratives. »

### Jessy travaille pour la mission AGHIL en tant que travailleuse sociale CESF.

« La mission AGHIL touche un public particulièrement vulnérable. Quand elle a commencé début juillet, elle a ciblé des personnes qui se trouvaient dans une situation très compliquée, mises à l'abri dans des hôtels pendant le confinement, avec des profils très variés. Il s'agissait en général de personnes qui ne bénéficiaient d'aucun accompagnement.

Beaucoup de familles, et parmi elles un certain nombre de femmes victimes de violences conjugales. Nous avons mis en place un accompagnement global pour ces ménages. La mission a ensuite évolué, s'est étoffée, et nous intervenons à présent également dans les centres d'hébergement d'urgence, en appui des travailleurs sociaux de ces centres, avec un accompagnement ciblé sur l'accès au logement.

Je m'adapte aux personnes, selon leurs besoins. Certaines demandent à être rassurées, accompagnées dans toutes les étapes du parcours de relogement, d'autres sont plus autonomes et ne nécessitent pas d'être autant soutenues.

Je prends toujours en compte la parole des personnes, je ne cherche jamais à les forcer à accepter une proposition. Je leur donne bien entendu mon avis, je les conseille, mais je les laisse expérimenter aussi par elles-mêmes le décalage entre la réalité et leurs envies. Je suis attentive à ce que les personnes que j'accompagne soient au centre du projet de relogement, qu'elles y soient associées. »



## PÔLE INTERVENTIONS SOCIALES ET TERRITOIRES

**Les actions que nous menons à l'échelle régionale depuis plus de 25 ans nous ont ancrés dans les territoires franciliens et apporté la reconnaissance des acteurs publics et associatifs locaux.**

**Afin de proposer aux ménages un accompagnement vers le logement adapté à leur profil et leurs besoins, nous sommes en mesure de mobiliser différents dispositifs dont nous assurons la mise en œuvre depuis plusieurs années (AVDL, Baux glissants, partenariat avec la Fondation Lebaudy). Nous réalisons également des actions plus ponctuelles (Mission Roquépine, Intermédiation Locative et Opération ciblée fluidité hôtel) et intervenons dans le cadre de projets de renouvellement urbain (ORCOD IN de Clichy-sous-Bois, MOUS Saint-Denis).**

Nous assurons aux ménages un accompagnement personnalisé afin de favoriser leur autonomie dans leur parcours locatif.

### AVDL

Le Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (FNAVDL) institué en 2011, a pour objet de financer des actions d'accompagnement personnalisé de ménages reconnus prioritaires et auxquels un logement doit être attribué.

**Nous avons été retenus dans le cadre d'un appel à projet pour mettre en œuvre la mission AVDL sur les territoires de la Seine-Saint-Denis et de Paris pour la période 2020-2023.** Nous intervenons déjà sur le territoire de la Seine-Saint-Denis dans le cadre d'une convention 2017-2019.

Confrontés à des difficultés sociales, économiques et administratives, les ménages que nous rencontrons résident essentiellement dans le parc privé dégradé, dans des logements suroccupés pour la plupart, ou sont dépourvus de logement.

Notre accompagnement vise soit l'accès au logement, soit le maintien dans le logement.

Nous réalisons une évaluation de la situation de chaque ménage, afin d'identifier avec lui les perspectives d'accès au logement et de déterminer les besoins de prise en charge, les blocages éventuels et les solutions pour les lever. Cet accompagnement social permet notamment un accès aux droits sociaux basiques.

Concernant l'AVDL 93, nous observons une diminution de 54% des propositions de logement en 2020 par rapport à 2019, qui s'explique par la crise sanitaire et le fort ralentissement de l'activité des bailleurs lors du confinement de mars-mai 2020.

Seuls **45 ménages ont signé un bail en 2020** alors que 108 ménages avaient intégré un logement social en 2019.

### Crise sanitaire et dégradation des conditions de vie

Lors du premier confinement, les bailleurs et certains partenaires sociaux n'ont pu exercer leur activité pendant quelques semaines (annulation des commissions d'attribution des logements (CAL), des signatures de baux, des commissions du fond de solidarité logement...). L'activité principale du service AVDL consistait alors à accompagner les ménages pour lesquels la situation se détériorait fortement.

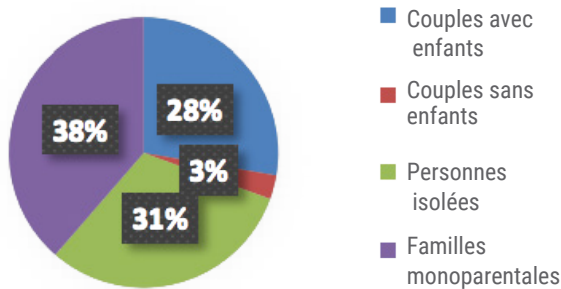
A la dégradation des conditions de vie dans le logement, déjà difficiles en raison du surpeuplement, de la promiscuité et de l'insalubrité s'est ajoutée la diminution des ressources, voire la perte d'emploi. De nombreux ménages vivent de contrats précaires ou de l'économie informelle et ont indiqué une perte partielle ou totale de leurs revenus. Se sont ajoutées les difficultés pour effectuer les démarches administratives nécessaires à la mise à jour des dossiers (renouvellement de titre de séjour, déclaration d'impôts, actualisation CAF...). Cette instabilité administrative a engendré des ruptures de droits et nécessité un travail renforcé des travailleurs sociaux afin d'aider les ménages à actualiser leur situation.

Notre équipe s'est adaptée à la situation et a développé des modes d'accompagnement à distance (diagnostics par téléphone, visites à domicile virtuelles ...) qui ont permis de maintenir le lien avec les ménages.

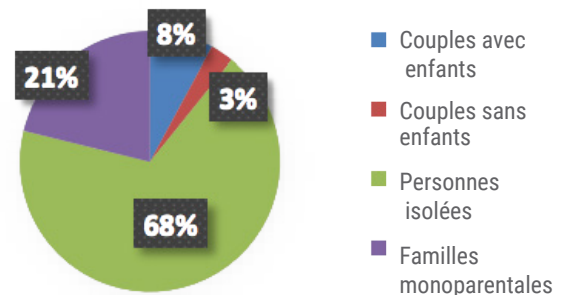
## Deux territoires, deux réalités

Le profil des ménages varie en fonction des territoires. On relève un très grand nombre de personnes isolées à Paris, quand les ménages sont principalement des familles monoparentales ou couples avec enfants en Seine-Saint-Denis.

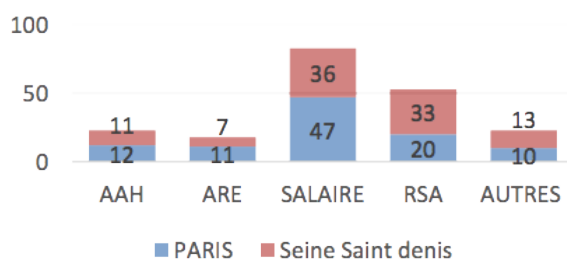
### AVDL 93



### AVDL 75



### Ressources



S'agissant des **ressources des ménages accompagnés** : Pour les ménages résidant à Paris, les ressources proviennent essentiellement de l'activité (salaires ou Aide au retour à l'emploi). En Seine-Saint-Denis, nous constatons une forte proportion de ménages bénéficiaires des minima sociaux (revenu de solidarité active, allocation adulte handicapé, pension d'invalidité).

**Concernant le logement**, là encore la situation est variable d'un territoire à l'autre et les freins à l'accès au logement diffèrent.

A Paris, 63% des ménages sont hébergés par des tiers ou dans des structures d'hébergement et les freins sont d'ordre administratif, souvent liés à l'errance résidentielle (non-actualisation de la demande de DLS, déclaration d'impôts non à jour...).

En Seine-St Denis, 50% des ménages sont locataires du parc privé et 21% sont hébergés par des tiers, principalement des membres de la famille. 15% des ménages sont en situation de surendettement ou en procédure d'expulsion locative.

## Bilan 2020

**587** ménages accompagnés soit **1473** personnes dont 740 adultes et 733 enfants.  
**49** ménages relogés.



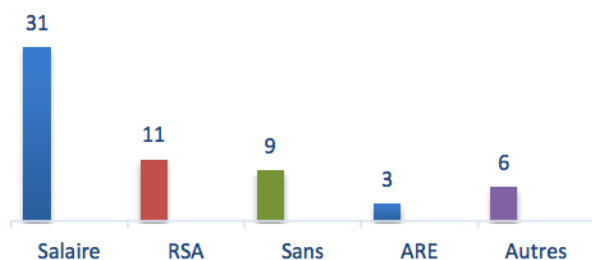
## OPERATION CIBLEE FLUIDITE AVDL HOTEL

Dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, le Ministre du Logement a souhaité la mise en œuvre d'une opération d'accompagnement vers le logement de ménages hébergés à l'hôtel en Ile-de-France.

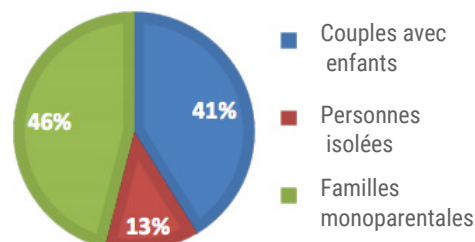
Nous avons été sollicités par l'UD DRIHL 93 pour accompagner, dans le cadre de mesures AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement), des ménages hébergés à l'hôtel. Initiée en septembre 2019, l'opération s'est achevée le 31 décembre 2020.

### Profil des ménages

#### Ressources principales des ménages



#### Composition familiale des ménages



Les ménages ayant bénéficié d'un diagnostic de leur situation sont principalement des familles monoparentales ou des couples avec enfants (45 adultes et 38 enfants). Les ménages rencontrés ne bénéficiaient souvent d'aucun accompagnement social. Les principaux freins à leur

relogement étaient d'ordre administratif : beaucoup de ménages disposaient d'une demande de logement social mais non à jour. En outre, en raison de leur situation d'hébergement et de l'errance résidentielle, beaucoup de ménages n'avaient pas d'avis d'imposition à jour.

### Bilan 2020

**65 ménages ont bénéficié d'un diagnostic de leur situation ; 38 d'une mesure d'accompagnement vers et dans le logement ; 5 ont été relogés via Solibail ; 1 dans le parc social.**

A l'issue de la mission, les ménages sont entrés dans le dispositif AVDL que nous mettons en œuvre en Seine-Saint-Denis et sont toujours accompagnés.

## MISSION ROQUEPINE 2

Nous avons été mandatés par l'Etat en janvier 2019 pour assurer la mise en œuvre du Protocole d'accord signé entre la Préfecture de la Région Île-de-France et le DAL (Association Droit Au Logement), dont l'objectif est le relogement de ménages soutenus par l'association.

Nous sommes chargés d'évaluer la situation sociale des ménages, d'orienter les ménages reconnus DALO (Droit Au Logement Opposable) vers un logement pérenne ou un hébergement, et d'assurer le suivi des procédures d'accès au logement pour chacun des ménages.

La mission « Roquépine » (nom du gymnase occupé par les ménages soutenus par le DAL) a fait l'objet d'un protocole en janvier 2019, puis d'un avenant (octobre 2019) précisant la liste des ménages à accompagner soit 108 ménages.

### Une situation très précaire

Sur les 77 ménages accompagnés en 2020 :

- 45% sont des personnes isolées, 55% des familles (25% de familles monoparentales et 25% de couples avec enfants).
- 37% vivaient à l'hôtel ou en centre d'hébergement, 25% étaient locataires du parc privé, 15% étaient hébergés par des tiers, 15% vivaient dans des logements de transition, 6% étaient sans-abri.

Leur situation économique est très fragile : si 32 ménages percevaient un salaire, 21 sont bénéficiaires du RSA, 9 perçoivent une indemnité Pôle Emploi, et 15 une pension de retraite, le minimum vieillesse ou l'Allocation Adulte Handicapé.

### Focus sur les 32 ménages relogés

Les 32 ménages relogés sont prioritairement ceux ayant un lien direct à l'emploi (en emploi ou bénéficiaires des indemnités Pôle Emploi pour 62%). Ces relogements ont concerné 37 adultes et 33 enfants, soit 70 personnes, dont la moitié de personnes isolées.

Ils ont majoritairement été relogés à Paris (26), en Seine-Saint-Denis (3), dans les Yvelines (1), le Val-d'Oise (1) et le Val-de-Marne (1).

Les 14 ménages non prêts au logement et nécessitant un accompagnement au 31 décembre 2020 présentent des freins à une éligibilité en CAL (Commission d'attribution logement).

Les principaux freins identifiés sont : les dettes locatives ; des ressources insuffisantes pour le respect du ratio taux

d'effort et reste pour vivre exigé par les bailleurs ; des difficultés administratives, l'attente du renouvellement du titre de séjour ou encore une adhésion partielle à l'accompagnement.

Pour ces ménages, notre accompagnement vise à lever les freins afin de leur permettre d'être prêts au logement.

### Bilan 2020

**77 ménages accompagnés** (98 adultes et 109 enfants)

**32 ménages relogés** (70 personnes).

## LE BAIL GLISSANT

**Le dispositif des baux glissants fait partie de nos missions historiques ; il permet de mettre à disposition de familles ne pouvant accéder au parc social, en raison de leurs difficultés socio-économiques, un logement en sous-location.**

Nous proposons en parallèle un accompagnement qui doit assurer aux ménages leur éligibilité aux critères

d'accès au logement social et leur permettre d'être autonomes sur les aspects budgétaires et administratifs. L'objectif étant qu'ils deviennent locataires en titre, par glissement de bail.

**11 ménages sont sortis du dispositif de bail glissant en 2020, dont 9 ont obtenu le glissement du bail ou une mutation.**

### EVOLUTION DES BAUX GLISSANTS ACTIFS DEPUIS 2011



### Profil des ménages

15 familles monoparentales, 6 personnes isolées, 6 couples avec enfants, 1 couple sans enfants.

Essentiellement composées de femmes seules avec enfants, **les familles monoparentales représentent plus de 50% des ménages accompagnés.**

- 14 ménages ont un emploi et perçoivent un salaire ;
- 5 ménages sont bénéficiaires du RSA ;
- 3 ménages perçoivent des indemnités de retraite ;
- 1 ménage est bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé ;
- 5 ménages pour lesquels nous n'avons pas d'information à jour.

### Bilan 2020

**28 ménages accompagnés**, soit 108 personnes (dont 35 adultes et 73 enfants).

**11 ménages sont sortis du dispositif**, essentiellement par glissement du bail.

17 baux restent actifs au 31 décembre 2020.

## PARTENARIAT AVEC LA FONDATION LEBAUDY

**La Fondation Lebaudy met à notre disposition, depuis 2012, 20 studettes à loyer modéré, destinées à des personnes sans logement et engagées dans un parcours d'insertion professionnelle (en emploi ou bénéficiaires de l'Aide Retour à l'Emploi).**

Nous en assurons la gestion, de la candidature d'un ménage proposé par le SIAO\*75 ou par notre équipe sociale, à son relogement. L'hébergement comprend une période de 12 mois, renouvelable une fois.

Ce dispositif permet aux bénéficiaires de sortir des structures d'hébergement collectif et d'accéder enfin à un espace de vie individuel. **Les ménages que nous accompagnons sont principalement des personnes isolées (21 des 25 ménages accompagnés en 2020), en insertion professionnelle, disposant de faibles ressources.** Deux studettes plus spacieuses permettent d'accueillir des couples ou des familles monoparentales avec un enfant.

Nous menons par ailleurs, à la demande de la Fondation, une mission de maintien dans le logement pour certains de ses locataires ; des ménages rencontrant des problèmes de surendettement et de dette locative. Nous les accompagnons dans la résolution de leur dette et la stabilisation de leurs ressources, afin qu'ils puissent reprendre le paiement de leur loyer et éviter l'expulsion. **Au 31 décembre 2020, 9 ménages locataires du parc de la Fondation Lebaudy et ayant contracté une dette locative sont accompagnés au maintien dans le logement.**

Nous sommes également missionnés par la fondation pour des missions ponctuelles (réalisation de diagnostics des personnes de plus de 65 ans lors de l'immobilisation des ascenseurs).

*\* Service Intégré d'Accueil et d'Orientation*

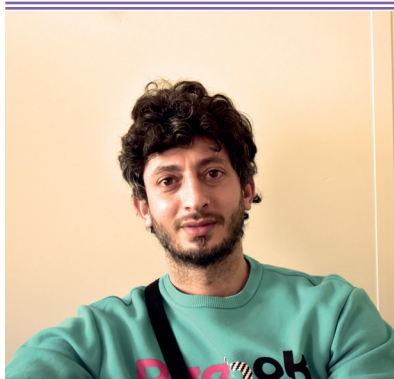
### Bilan 2020

**25 ménages sont accompagnés, soit 30 personnes dont 4 enfants.**

**8 personnes sont entrées dans le dispositif.**

L'accompagnement social proposé dans le cadre du dispositif a permis à **9 ménages d'accéder à un logement pérenne dans le parc social (contre 5 en 2019).**

9 ménages locataires de la Fondation Lebaudy bénéficient d'un accompagnement au maintien dans le logement.



**Nour a d'abord été suivi par le GIP HIS dans le cadre de la mission MOUS Saint-Denis, avant d'être orienté dans le dispositif Lebaudy. Aujourd'hui relogé, il revient sur son parcours.**

« Je suis entré dans le studio Lebaudy en octobre 2018, dans le 20ème arrondissement et j'y suis resté 16 mois. Je payais environ 100 euros pour 25 mètres carrés, c'était propre, entièrement neuf et j'ai pu enfin cuisiner, ce qui m'a permis de dépenser moins d'argent.

C'était un soulagement pour moi de vivre là, après avoir galéré pendant des années et vécu dans plusieurs hôtels sans pouvoir me poser. Dans le studio, j'ai enfin pu me reposer.

A l'époque, je travaillais en CDDI\* pour Emmaüs Coup de Main puis pour la Croix-Rouge à temps partiel. La travailleuse sociale qui me suivait au GIP Habitat m'a aidé pour la gestion de mon budget, les démarches avec Pôle Emploi, la Banque, les impôts. Je ne comprenais rien et son aide a été très importante. Elle m'a proposé un logement à Noisy-le-Sec où j'ai emménagé début mars 2020. J'y suis très bien, c'est un studio de 30 mètres carrés, très lumineux, avec une vue dégagée, dans un bon quartier. Aujourd'hui j'ai un CDI, je suis chauffeur livreur et j'aimerais faire venir ma fiancée du Liban. »

*\* Contrat à durée déterminée d'insertion*

## MISSION INTERMEDIATION LOCATIVE DANS LE PARC SOCIAL

**Fin 2018, nous avons mis en place une expérimentation de location/sous-location avec le bailleur social HSF (Habitat social français). 4 logements « passerelles » sont ainsi mis à disposition des ménages que nous accompagnons, pour une durée de 6 mois renouvelable.**

Par ailleurs, en 2019, dans le cadre du 4ème volet de l'appel à projets « 10 000 logements accompagnés »\*, nous nous sommes associés à 3F77 Seine et Marne afin de développer des solutions de logement temporaire pour des ménages réfugiés. L'objectif étant de reloger en intermédiation locative 30 personnes sur 3 ans, via des contrats de location/sous-location de 6 mois.

Ce projet s'adresse aux réfugiés isolés en emploi ou en formation suivis par nos équipes IRF et ARPH.

**10 logements constituent le parc mis à disposition du Groupement pour ce dispositif :**

- 4 logements dont le bailleur est HSF ;
- 6 logements dont le bailleur est 3F77 (dont 4 nouvelles captations réalisées en 2020).

13 ménages ont bénéficié du dispositif cette année, représentant 21 personnes (15 adultes et 6 enfants dont 2 majeurs). Nous comptons 9 hommes isolés, 2 couples avec enfants, 1 famille monoparentale et 1 fratrie.

\* Projet lancé par le Ministère de la Cohésion des territoires et l'Union sociale pour l'habitat

### Bilan 2020

**7 ménages ont intégré le dispositif.**

**3 ménages ont accédé à un logement dans le parc social.**

---

#### Deeq a trouvé un logement à Melun dans le cadre de la mission IML



*J'ai vécu dans un centre d'hébergement à Boulogne Billancourt pendant 4 ans. On était entre 2 et 3 personnes selon les moments dans la chambre, c'était difficile. En 2019, le GIP Habitat est venu plusieurs fois au centre et j'ai ensuite eu un rendez-vous à Montreuil avec une travailleuse sociale. J'ai signé un contrat de 6 mois pour un logement, puis le contrat a été renouvelé deux fois pour des durées de 3 mois. Comme je vis seul c'était compliqué de trouver un logement définitif. Mais en 2020, le GIP m'a proposé un deux-pièces à Melun, où j'ai vraiment pu m'installer et rester. Je connaissais cette ville, j'y ai travaillé et j'ai des amis qui y vivent. Je suis content d'être ici, c'est beaucoup plus tranquille et la vie y est moins difficile qu'à Paris. »*

---

## ORCOD IN DE CLICHY-SOUS-BOIS : ACCOMPAGNER LES PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

**Missionnés en 2015 par l'Etablissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) nous intervenons en tant qu'opérateur social, en partenariat avec SOLIHA Est Parisien, sur l'Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées d'Intérêt National (ORCOD IN) de Clichy-Sous-Bois.**

L'ORCOD est un dispositif qui réunit l'ensemble des acteurs d'un territoire pour répondre aux enjeux de copropriétés en difficulté (bâti dégradé, mauvaise gestion financière, paupérisation des habitants). Copiloté par l'Etat, la ville de Clichy-sous-Bois et l'EPFIF, ce projet urbain de grande ampleur a pour objectif l'aménagement d'un nouveau centre-ville, et comprend la construction de nouveaux logements et la réhabilitation d'immeubles.

L'EPFIF a mis en place un « portage immobilier » consistant à acquérir des logements au sein des copropriétés dégradées, à l'amiable, par adjudication ou expropriation. Selon l'état des bâtiments, ces logements seront démolis, repris par des bailleurs sociaux ou revendus à des bailleurs privés une fois la situation de la copropriété assainie.

L'Etablissement a pour objectif de racheter l'ensemble des logements des deux copropriétés très dégradées du Chêne Pointu et de l'Etoile du Chêne Pointu afin de procéder à leur démolition. Le projet prévoit la démolition de 1240 logements et le relogement des habitants.

**Nous accompagnons la mise en œuvre des différentes transitions concernant les occupants des logements (passage**

du statut de propriétaire à celui de locataire, décohabitation, ouverture de droits, définition du projet de relogement) **avec l'objectif de les reloger dans le parc social.**

**Nous coordonnons également l'action des partenaires de la Charte de relogement du Bas Clichy** en recevant les

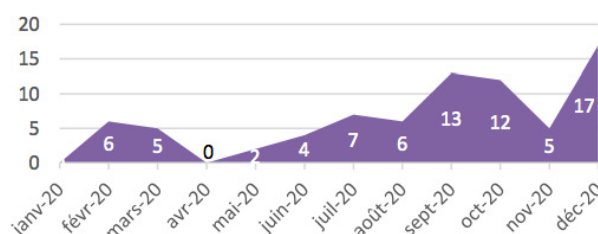
offres de logements des différents réservataires engagés dans l'opération. Nous accompagnons enfin l'EPFIF dans la connaissance de la situation des occupants des immeubles concernés par le projet, de leurs éventuelles difficultés sociales.

- **127 nouveaux accompagnements** ont démarré en 2020 (accompagnement social lié au logement ou post relogement) afin de lever les freins au relogement ou d'assurer une entrée réussie dans le nouveau logement.

- **85 enquêtes de relogement** et **77 évaluations sociales** post acquisition, destinées à accompagner le passage des ménages propriétaires au statut de locataires et à travailler à leur projet de relogement.

- **77 relogements** réalisés, très largement à Clichy-sous-Bois et son environnement immédiat (52% sur les trois communes Clichy-sous-Bois/Livry-Gargan/Montfermeil). Toutes les typologies ont pu être mobilisées. 67% des occupants étaient initialement locataires du parc privé avant de devenir locataires de l'EPF Ile-de-France.

Baux signés en 2020

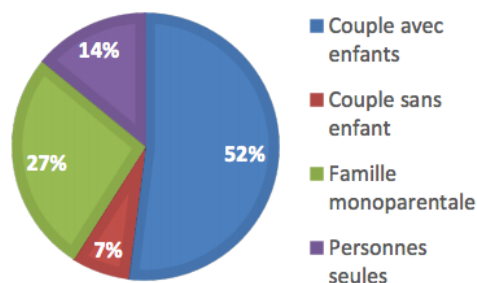


En raison de la crise sanitaire et du premier confinement, 78% des relogements de cette année ont été réalisés après le mois de juin.

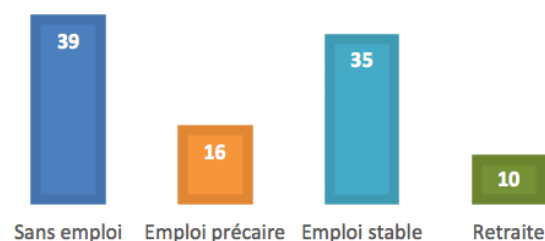
2020 n'en est pas moins la 2ème meilleure année en termes de relogements depuis le début de l'opération.

## Profil des ménages accompagnés

### Composition familiale



### Situation professionnelle



La très grande majorité des ménages accompagnés étant des familles avec plusieurs enfants, la plupart des logements acquis sont des logements familiaux (T3, T4).

**La moitié des ménages accompagnés sont en emploi dont 35% en CDI ; 75% ont un revenu inférieur à 2000€ mensuels nets (prestations sociales comprises).** Cette répartition est quasi identique chez les ménages qui ont été relogés. 34 ménages sont en situation de précarité administrative (absence de titre de séjour en cours de validité).

## Bilan 2020

**167 ménages accompagnés ; 77 relogés.**

Depuis le début de l'opération (2015), 2953 ménages ont été diagnostiqués ; 309 relogés.





## L'accompagnement durant le confinement

Fadoua vit avec ses deux fils à Clichy-sous-Bois, dans un immeuble de la cité du Chêne Pointu. Elle est accompagnée par Riaba, du service social renouvellement urbain, en vue de son relogement.

« Je suis seule avec mes enfants et le confinement a été vraiment dur. J'ai un emploi d'opérateur de colis mais j'étais en arrêt pour cause de maladie professionnelle depuis le début du mois de mars. Riaba m'a contactée très régulièrement pendant cette période, par téléphone mais aussi Whatsapp. Ça m'a beaucoup aidée de savoir qu'on continuait à s'occuper de ma situation ».

« C'était difficile d'engager des demandes à distance, beaucoup d'administrations étaient fermées durant le confinement », témoigne Riaba. « On a quand même pu avancer avec le médecin du travail afin que la maladie professionnelle de Fadoua soit reconnue par la Sécurité Sociale et qu'elle puisse percevoir ses indemnités, car elle n'avait plus aucun revenu. J'ai aussi contacté Grand Paris Aménagement\* pour les prévenir qu'elle ne pouvait pas payer son loyer. Fadoua a également pu aller chercher des colis alimentaires et on a obtenu une aide de la Mairie de Clichy-sous-Bois. »

\* GPA assure la gestion locative pour le compte de l'EPF

## « Comment réussir son relogement ? » : réunions d'information et d'échanges à Clichy-sous-Bois

Deux réunions d'information et d'échanges ont été proposées aux personnes résidant dans des logements voués à la démolition et bénéficiant d'un accompagnement au relogement. Organisées à la Maison du Projet de Clichy-sous-Bois, elles ont permis de présenter le projet urbain, les offres de relogement et l'accompagnement proposé par le Groupement GIP HIS/SOLIHA Est Parisien.

Les échanges ont mis en lumière la méconnaissance voire l'absence de connaissance du projet de relogement et plus largement des objectifs de l'ORCOD, ainsi qu'une réticence importante des anciens propriétaires occupants, qui font face à un sentiment de déclassement et éprouvent des difficultés à adhérer aux propositions de relogement. Il s'avère par conséquent essentiel de poursuivre ce type d'actions collectives, qui permettent aux ménages d'avoir une meilleure compréhension du dispositif et favorisent ainsi leur adhésion au projet, et qui renforcent leur autonomie et leur capacité de participation.



## MOUS RELOGEMENT – LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE SAINT-DENIS

**Fortement touchée par le problème de l'habitat indigne, la ville de Saint-Denis a décidé de mettre en place un dispositif renforcé pour endiguer ce phénomène, et a dans ce cadre confié une Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) au Groupement.**

L'objectif de cette mission est d'accompagner le relogement de ménages évacués d'immeubles ayant fait l'objet d'un arrêté de péril et actuellement hébergés à l'hôtel, ou devant être évacués d'immeubles impropres à l'habitat.

Débutée en janvier 2019, cette démarche vise à :

- accompagner les personnes dans leur projet de recherche d'un nouveau lieu de vie ;
- mobiliser l'offre de logements ou d'hébergements adaptés.

Depuis le début de la mission, 50 ménages ont été orientés par la ville de Saint-Denis (38 en 2019, 12 en 2020). Ces ménages sont issus de 17 immeubles frappés de péril imminent ou d'un arrêté d'insalubrité.

La majorité des familles accompagnées n'était pas connue des services sociaux de la Ville en amont de l'évacuation et l'accompagnement mis en place par notre équipe sociale a permis une ouverture de droits pour une partie des ménages. La durée d'accompagnement entre la prise en charge et la signature de bail est de moins de 6 mois. Dans certains cas, nous avons mis en place un accompagnement post-relogement qui a abouti à des entrées réussies dans le nouveau logement, avec le double objectif de sécuriser le relogement du ménage (lien avec le bailleur, ouverture droits CAF et FSL si nécessaire) et de rassurer les partenaires du relogement (bailleur et réservataires).

### Profil des ménages accompagnés

- la moitié des ménages accompagnés sont des hommes isolés, dont 32% ont plus de 60 ans ;
- 56% des ménages perçoivent des revenus d'activité ;
- 28% sont bénéficiaires des minima sociaux ;
- 10% ont des revenus mixtes (activité + prestations sociales) ; 6% perçoivent des indemnités de retraite.

Une dizaine de ménages (représentant 10 adultes et 3 enfants) sont dans une situation de précarité administrative (irrégularité de séjour) qui ne leur permet pas d'accéder au logement social ; une situation représentative d'une partie de l'état d'occupation du parc privé et plus particulièrement de l'habitat indigne.

Ce mode d'habitat est en effet souvent le seul moyen de se loger pour des personnes en situation administrative précaire.

### Bilan 2020

**13 ménages ont été relogés**, soit 32 personnes (18 adultes et 14 enfants).



## FOCUS

### LE 1ER PROJET STRATEGIQUE DU GIP HIS



Ces dernières années se sont caractérisées par le développement et la diversification de nos missions. Nos pratiques ont évolué, nous avons investi de nouveaux domaines, notamment celui de l'emploi et de la formation.

Dans ce contexte, un travail de réflexion a été mené afin d'élaborer un projet qui réponde à deux grandes questions :

« Qui sommes-nous ? » et « Vers quoi voulons-nous aller dans les 3 ans ? ».

Le projet stratégique du GIP HIS a ainsi été conçu pour guider nos actions pour les trois années à venir. Son objectif est de nous permettre de renforcer et développer nos missions, de continuer à agir et innover afin d'améliorer le quotidien des personnes mal logées.

Validé par l'Assemblée Générale du 30 septembre 2020, il s'articule autour de cinq grandes orientations qui seront déclinées dans un plan d'actions.

## 5 GRANDES ORIENTATIONS

### 1. Affirmer le positionnement du GIP HIS et enrichir ses expertises

Nous réaffirmons notre ancrage régional : nos missions resteront centrées sur les personnes mal-logées vivant en Ile-de-France et sur notre rôle d'interface entre les différents partenaires franciliens. Sur cette base, nous continuerons à enrichir nos expertises.

### 2. Elargir les partenariats et les territoires d'intervention

Dans une perspective d'amélioration continue du service rendu et afin de mieux répondre aux problématiques des personnes accompagnées, nous envisageons d'élargir nos partenariats et nos territoires d'intervention.

### 3. Garantir un développement maîtrisé dans le champ de l'insertion

Nous avons connu ces dernières années une forte croissance, avec une évolution de nos pratiques qui nous a conduit à investir plus largement le champ de l'insertion (notamment celui de l'insertion par l'emploi).

### 4. Accroître la place des personnes dans la conduite et l'évaluation des actions

Réaffirmant notre volonté que les personnes que nous accompagnons soient pleinement actrices de leurs parcours de relogement et d'insertion, nous souhaitons les associer davantage à nos projets afin d'agir non seulement « pour » mais aussi « avec » elles.

### 5. Observer, capitaliser, transmettre et échanger

Nous continuerons à capitaliser nos pratiques et expériences et nous appuierons sur notre capacité d'innovation, de recherche et d'expérimentation, pour proposer de nouveaux dispositifs et outils, et transmettre nos savoir-faire à nos partenaires.

## TRANSMETTRE ET SENSIBILISER

Nous appuyant sur notre expertise en matière d'accès au logement, nous développons depuis 2019 des actions de sensibilisation sur ce thème à destination de nos partenaires, notamment les intervenants sociaux du Dispositif National d'Accueil (DNA). En 2020, nous avons décliné nos ateliers auprès des professionnels des centres d'hébergement généraliste et développé des actions collectives destinées aux ménages que nous accompagnons.

### Les ateliers de sensibilisation

Le passage des ateliers en présentiel à des formations à distance a été rendu nécessaire par la crise sanitaire (adaptation du contenu, des modalités d'animation, envoi aux participants de supports...). Nous avons conservé l'interactivité entre participants grâce à des jeux de rôles, des quiz et des tests.

#### Atelier « Préparer et réussir l'accès au logement des réfugiés »

Le préfet de la Région d'Ile-de-France nous a confié en 2019 la mise en place de sessions d'information et de sensibilisation auprès des intervenants sociaux des structures d'hébergement du Dispositif National d'Accueil, afin de permettre une accélération des sorties des réfugiés sur les dispositifs de logement. En 2020, **20 sessions ont réuni 154 participants. 80 structures d'hébergement gérées par 25 opérateurs** (FTDA, Coallia, Aurore, la Croix-Rouge française, le Groupe SOS, Emmaüs Solidarité, Armée du Salut, etc.) ont orienté leurs intervenants sociaux vers ces ateliers.

#### Atelier « Préparer et réussir l'accès au logement des personnes hébergées »

Lancé en septembre 2020, cet atelier s'adresse aux intervenants sociaux du secteur d'hébergement généraliste. Le contenu des ateliers « accès au logement des réfugiés » a été adapté aux spécificités du secteur AHI (accueil, hébergement, insertion) généraliste. **12 sessions ont réuni 77 professionnels (principalement issus de CHU\* et CHRS\*\*).**

Les professionnels ont été orientés par 24 opérateurs mais une majorité provient de six d'entre eux : GCSMS la Canopée, le Centre d'action sociale protestant, la Croix rouge française, Société de Saint-Vincent-de-Paul, Aurore, et Arile. A noter que certains opérateurs orientent l'intégralité de leurs équipes dans un but d'actualisation des connaissances.

#### Atelier « Le programme EMILE, pour qui ? pour quoi ? »

Nous sommes également chargés de faire connaître le programme EMILE (« Engagés pour la Mobilité et l'Insertion par le Logement et l'Emploi »), ses objectifs et son fonctionnement, auprès des professionnels susceptibles d'y orienter des bénéficiaires. 2 sessions sur deux demi-journées ont réuni 39 participants issus de 23 organismes différents.

### Les actions collectives

En 2020, l'équipe formation a poursuivi son appui aux services du GIP HIS pour la mise en place d'actions collectives, dont l'objectif est de développer la capacité d'agir des usagers. Deux actions collectives ont particulièrement été travaillées : l'accompagnement au relogement dans le cadre de l'Orcod de Clichy-sous-Bois, avec des réunions d'information et d'échanges destinées aux ménages immédiatement relogables (voir page 34) ; « Les clefs pour réussir son relogement » avec l'équipe sociale en charge des mesures AVDL.

\* Centre d'Hébergement d'Urgence

\*\* Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Un questionnaire est remis aux participants des ateliers à la fin de chaque session. Il en résulte un taux de satisfaction élevé.

Les participants apprécient les ateliers tant pour leur contenu que pour la pédagogie déployée. Parmi les éléments-clefs retenus figurent **l'importance d'actualiser régulièrement les demandes de logement social** et **l'intérêt de la mobilité géographique**. Les deux applications concrètes de la formation en situation de travail citées le plus souvent sont : **l'importance d'une note sociale claire** et **l'importance de sensibiliser le ménage à la réalité du contexte du logement en Ile-France**.

### Bilan 2020

**270 professionnels ont pu être formés.**



## DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

Devenu une direction en 2020, le pôle Développement Numérique a eu pour principaux enjeux de développer des systèmes d'information dédiés à nos missions, dans une perspective d'amélioration continue du service rendu aux ménages accompagnés, et d'assurer la mise en place technique du télétravail dans le contexte de la crise sanitaire.

La Direction du Développement Numérique (DNUM) assure des fonctions d'expertise, de conseil, de conception et d'évaluation d'outils informatiques appliqués aux domaines d'intervention du GIP HIS. Elle gère également les infrastructures informatiques et téléphoniques du Groupement.

### Le développement de Systèmes d'Information (SI)

#### Accompagner l'année 2 du programme EMILE

Suite à la réorganisation opérationnelle d'EMILE, le GIP HIS s'est vu confier de nouvelles missions, dont le diagnostic socio-professionnel de tous les candidats du programme et la coordination entre les territoires et l'Ile-de-France. Ces changements ont nécessité une refonte partielle du système d'information permettant le suivi du parcours des candidats,

notamment de sa partie « prise de contact » étoffée au point de jouer désormais le rôle de « pré-diagnostic ». L'employabilité et la composition du ménage du candidat sont désormais étudiées beaucoup plus finement dès les premiers échanges. Le recueil des souhaits de mobilité a également été affiné.

### La plateforme sociale, un outil commun pour le suivi des accompagnements

Mise en place en juillet 2020, la plateforme sociale permet de consigner tous les éléments nécessaires au diagnostic et à l'insertion par le logement d'un ménage. Elle permet notamment le suivi des freins au logement, de leur identification à leur levée. Toutes les démarches effectuées par les intervenants sociaux peuvent y être intégrées afin de valoriser le travail d'accompagnement. Elle facilite la constitution de dossiers dématérialisés de demande de logement en pointant les documents manquants ou en fin de validité. La prise de rendez-vous est assistée par l'envoi de SMS préformatés et personnalisables. Elle permet enfin le suivi des positionnements des ménages sur des logements. S'inscrivant dans une exigence permanente de qualité et d'efficacité du service rendu, ce système d'information favorise le développement de pratiques de travail communes aux équipes

sociales du GIP HIS, la production d'analyses plus fines grâce au mode de collecte des données et une meilleure perception de notre activité (en comparaison avec les anciens systèmes en place).

### La mise en place du télétravail

Lorsque le premier confinement lié à la crise sanitaire a été institué en mars, la priorité a été de permettre aux agents de poursuivre leur travail. Des outils adaptés ont été mis à disposition de l'ensemble des salariés, notamment des

ordinateurs portables, et un support utilisateurs spécifique a été créé. Nous sommes ainsi passés, en un jour et demi, d'un télétravail inexistant au sein du Groupement à près de 150 agents en télétravail.



## RESSOURCES HUMAINES

L'augmentation de nos effectifs s'est poursuivie en 2020, témoignant de la dynamique de notre activité. Au 31 décembre, nos équipes comprenaient 147 agents, dont 70 avaient rejoint le Groupement pendant l'année.

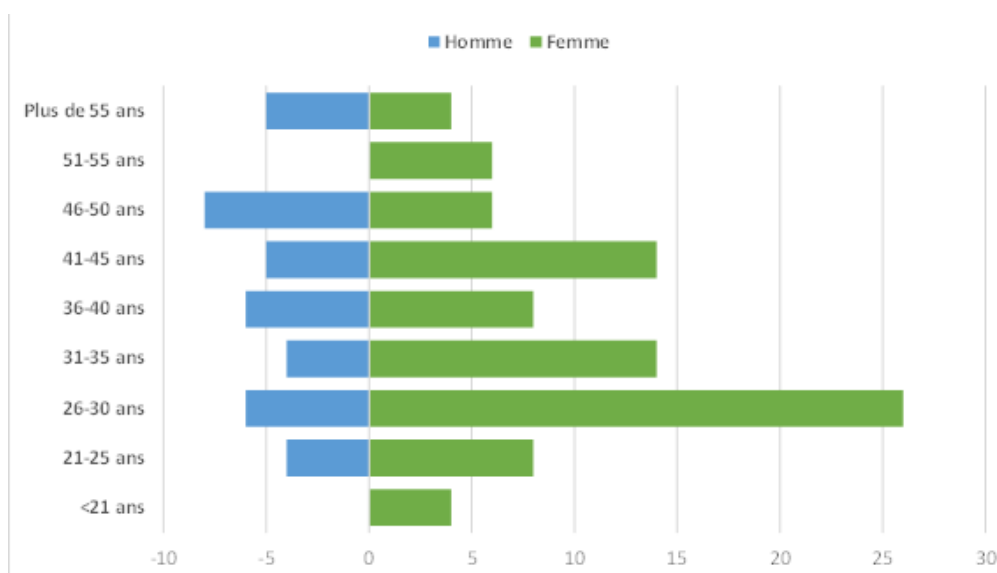
Afin d'être en mesure d'accueillir l'ensemble des agents, nous avons investi des locaux supplémentaires au sein de la Tour Cityscope de Montreuil où nous sommes installés depuis 2017.

### Pluridisciplinarité des équipes

L'accroissement de nos effectifs, lié à l'augmentation et la diversification de nos missions, s'accompagne d'un enrichissement des profils et des compétences, qui vient conforter la pluridisciplinarité de nos équipes.

Cette variété et complémentarité des profils et métiers est un de nos atouts majeurs.

|                  | 1er janvier 2020 |      | 31 décembre 2020 |      |           |
|------------------|------------------|------|------------------|------|-----------|
|                  | Effectifs        | Part | Effectifs        | Part | Variation |
| CDI              | 49               | 48%  | 54               | 37%  | 10,20%    |
| CDD / alternance | 54               | 52%  | 93               | 63%  | 72,22%    |
| Total            | 103              | 100% | 147              | 100% | 42,72%    |



Nos équipes présentent un profil majoritairement féminin: et jeune : 70% de nos agents sont des femmes, 58% d'entre elles ont moins de 35 ans.

### Formations

En dépit de la crise sanitaire, une quarantaine d'agents ont pu bénéficier d'une formation en 2020.

44 sessions de formation ont par ailleurs été proposées en interne, réunissant 121 agents (38 à distance et 6 en présentiel).

Assurées par l'équipe formation, elles ont eu pour objectif d'enrichir les compétences des agents et de maintenir les liens interservices (La demande de logement social en Ile-de-France, Accéder au logement en mobilité nationale, Ecrits et postures professionnels, Note sociale ...).

## Impact de la crise sanitaire et réorganisation du travail

La crise sanitaire et la mise en place du télétravail généralisé ont bouleversé l'organisation du Groupement.

Des référents Covid et télétravail ont été désignés et nous nous sommes efforcés de diffuser une communication claire, réactive et continue (mise en œuvre des protocoles, précautions dans l'utilisation des véhicules, mesures à prendre pour les déplacements extérieurs ...).

Les risques psycho-sociaux ont été pris en compte, avec une attention particulière portée sur le maintien du lien au sein

des équipes, et plus généralement la communication entre agents.

Le CHSCT\* du Groupement et le médecin du travail ont été étroitement associés aux mesures prises tant en termes de précautions sanitaires que d'organisation du travail. Le numéro de la psychologue de la médecine du travail a été envoyé à tous les agents.

*\*Comité d'hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail*

## Adoption d'une Charte télétravail

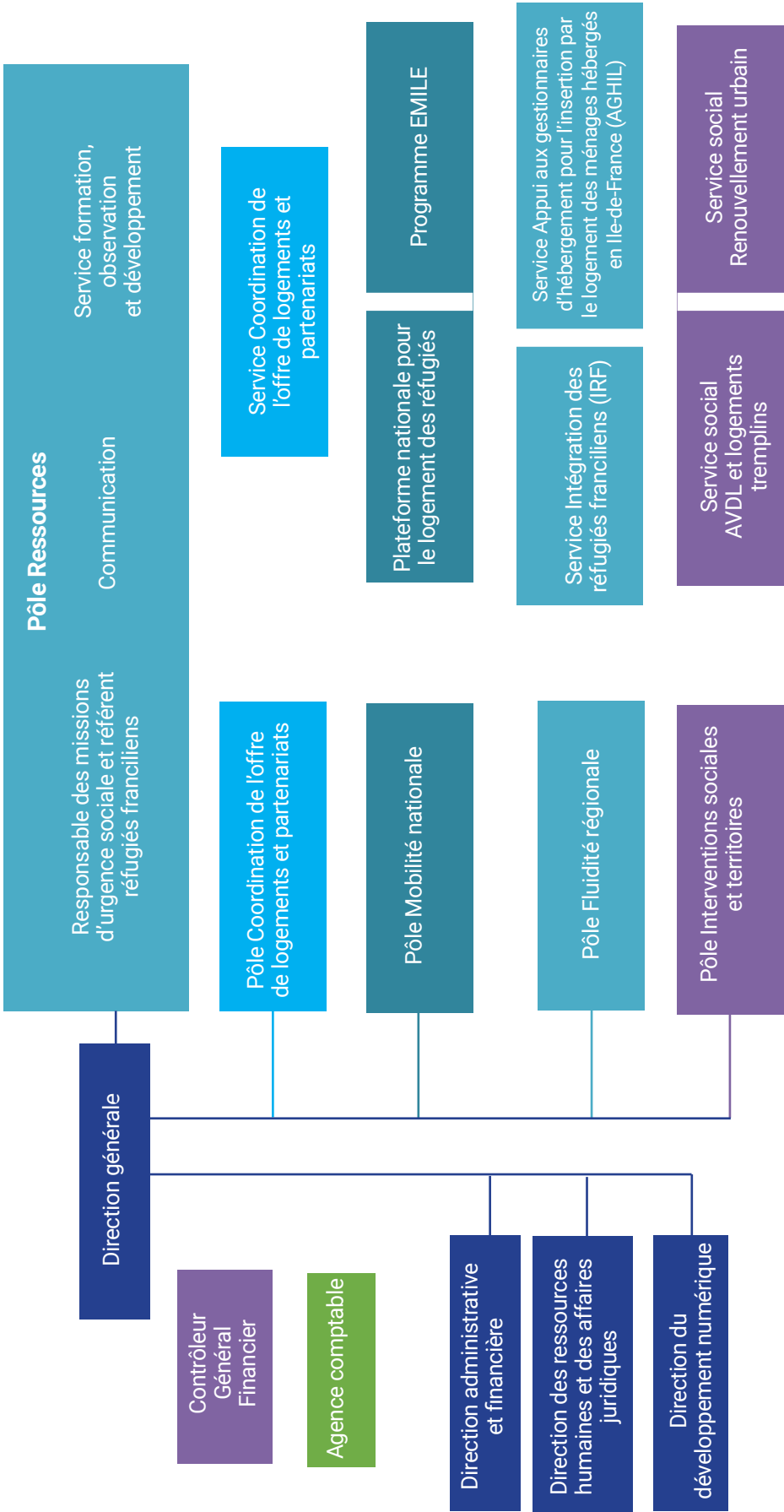
Lors de l'assemblée générale du 30 septembre 2020, une charte relative à la mise en place du télétravail au sein du GIP HIS a été adoptée.

Elle a pour objectifs de favoriser la conciliation entre vie privée et vie professionnelle ; d'optimiser l'efficacité et la qualité du travail fourni, en permettant notamment aux agents de mieux se concentrer et de gagner en autonomie ; de valoriser l'usage des technologies de l'information et de la communication ; et enfin de participer à la protection de l'environnement et à l'aménagement du territoire (réduction du temps de transport et des émissions de CO2).

Cette charte n'a pu être mise en place du fait de la situation de crise sanitaire qui a conduit à généraliser le recours au télétravail.



# NOTRE ORGANISATION



## GOVERNANCE

Monsieur Philippe Crouzet a été nommé président du GIP HIS le 1er juillet 2020.

|                                |                                                                                                                 |
|--------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Philippe CROUZET</b>        | <b>Président du GIP HIS</b>                                                                                     |
| Siègent avec voix délibérative |                                                                                                                 |
| <b>Nathalie BASNIER</b>        | <b>Représentant le Préfet de la région Ile-de-France, Préfet de Paris</b>                                       |
| <b>Jérôme NORMAND</b>          | <b>Haut Fonctionnaire chargé de l'insertion à la Préfecture de la région Ile-de-France, Préfecture de Paris</b> |
| <b>Patrick LE GALL</b>         | <b>Directeur Adjoint DRIHL</b>                                                                                  |
| <b>Pascale MOSSAN</b>          | <b>Cheffe de service ALPE - DRIHL</b>                                                                           |
| <b>Olivier BAJARD</b>          | <b>Directeur Régional, Délégation Ile de France Action Logement Services</b>                                    |
| <b>Myriam BERGHOUT</b>         | <b>Directrice Adjointe Ile-de-France Groupe ADOMA</b>                                                           |
| <b>Elise CHARRIERE</b>         | <b>Directrice Générale SOLIHA EST PARISIEN</b>                                                                  |
| <b>Thierry DEBRAND</b>         | <b>Directeur de FREHA représentant Emmaüs Habitat</b>                                                           |
| <b>Hervé LESERVOISIER</b>      | <b>Représentant permanent du GIE 1001 Vies Habitat</b>                                                          |
| <b>Elisabeth NOVELLI</b>       | <b>Directrice générale adjointe en charge de la direction de la clientèle SEQENS</b>                            |
| <b>Christophe RABAULT</b>      | <b>Directeur de l'AORIF – L'Union Sociale pour l'Habitat en Île-de-France</b>                                   |
| <b>Bruno ROUSSEAU</b>          | <b>Directeur général d'Immobilière 3F</b>                                                                       |

Siègent avec voix consultative

|                              |                                                                                      |
|------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Françoise COMTE-RICUR</b> | <b>Représentant Emmaüs Solidarité</b>                                                |
| <b>Éric CONSTANTIN</b>       | <b>Directeur de l'Agence Régionale Île- de-France, Fondation Abbé Pierre</b>         |
| <b>René DUTREY</b>           | <b>Secrétaire Général du Haut Comité pour le Logement des Personnes Défavorisées</b> |
| <b>Nicolas SORNIN-PETIT</b>  | <b>Commissaire du Gouvernement</b>                                                   |

Siègent également à l'Assemblée Générale

|                             |                                                    |
|-----------------------------|----------------------------------------------------|
| <b>Jean Philippe PIERRE</b> | <b>Contrôleur Général, Economique et Financier</b> |
| <b>Tossim ASSIH</b>         | <b>Agent Comptable</b>                             |







**Habitat et Interventions Sociales**  
**GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC**

GIP HABITAT ET INTERVENTIONS SOCIALES

3 rue Franklin 93100 Montreuil

Tel. : 01 41 58 76 76 – Fax : 01 43 62 63 46

[contact@giphabitat.org](mailto:contact@giphabitat.org)

[www.giphabitat.org](http://www.giphabitat.org)